



RAPPORT D'ACTIVITÉS

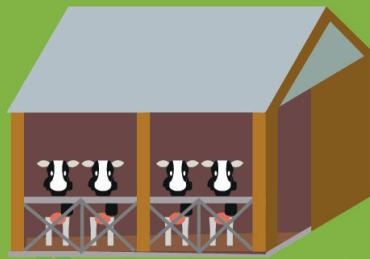
BILAN DE CAMPAGNE 2023

nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr



Conseiller les entreprises agricoles et les collectivités

Être porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics



MSA
SAFER
Instituts techniques
Centres de gestion
Experts comptables
Notaires
Banques
Assurances
Enseignement et formations agricoles, non agricoles et orientation
Emploi et remplacement

CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Des établissements publics au service des agriculteurs et des territoires



Agences de l'eau
Syndicats d'eau
Coopératives et associations d'irrigants
Conservatoires d'espaces naturels
Associations environnementales
Fédérations de chasse et de la pêche
Industries agroalimentaires
Coopératives et négocies

Interprofessions et syndicats de filières agricoles et forestiers
Associations d'agriculteurs et groupes de développement agricole



Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

Accompagner le développement des projets de territoire

64 100 exploitations agricoles



12 établissements

10 Chambres départementales d'agriculture
1 Chambre interdépartementale d'agriculture

1 Chambre régionale d'agriculture



410 élus



1 200 collaborateurs



887 agriculteurs engagés dans le réseau BAF



1 Drive fermier
41 fournisseurs



1 039 adhérents MPP
Par an, 800 marchés organisés et 300 sites d'accueil

PROAGRI TERRALTO PROVITI | 1^{er} réseau de conseil agricole

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS
BILAN DE CAMPAGNE 2023



 P_4

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

Une agriculture qui s'adapte au changement climatique	P_05
Assurer la pérennité des exploitations agricoles régionales	P_06 10
L'innovation par et pour les agriculteurs	P_11 14
Orientation, formation des jeunes et tout au long de la vie en agriculture	P_15 16
L'accompagnement de l'installation-transmission	P_17 18
Economie et prospective : renforcer l'influence et développer l'expertise	P_19 24

 P_25

CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

De l'eau en quantité et en qualité pour et avec l'agriculture	P_26 29
Une agriculture engagée dans les énergies renouvelables	P_30 32
Vers une agriculture autonome en protéines alimentaires	P_33
Une agriculture biologique sur un territoire engagé	P_34 35
Développer l'agritourisme et les circuits courts et de proximité en Nouvelle-Aquitaine	P_36 37
Développement forestier et agroforestier	P_38 39
Ruralité, projets de territoire et services aux collectivités	P_40 41

 P_42

FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

Événements - Salons	P_43 44
---------------------	-----------

 P_45

S'ENGAGER ET FAIRE RÉSEAU

Réseau plus efficient et agile	P_46 47
--------------------------------	-----------



ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

Une agriculture qui s'adapte au changement climatique

- Des solutions opérationnelles pour les agriculteurs / P.5

Assurer la pérennité des exploitations agricoles régionales

- L'association ACCLENA en action / P.6
- Accompagner les certifications environnementales / P.7
- Couverts végétaux : carton plein pour les webinaires ADOPTAÉ / P.8
- S'informer sur les alternatives aux herbicides avec Rallye Transfert / P.9
- La capitalisation. L'expérience du collectif au service d'autres acteurs agricoles / P.10

L'innovation par et pour les agriculteurs

- Valoriser les innovations des agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine / P.11
- JETT « Couverts végétaux et plantes de service » / P.12
- La culture de la silphie en Allemagne / P.13
- Les projets recherche et développement / P.14

Orientation, formation des jeunes et tout au long de la vie en agriculture

- Redonner de l'attractivité aux métiers de l'agriculture / P.15-16

L'accompagnement de l'installation et de la transmission

- Les Chambres d'agriculture aux côtés des porteurs de projets / P.17
- L'accompagnement humain au service du renouvellement
des actifs agricoles / P.18

Economie et prospective : renforcer l'influence et développer l'expertise

- INOSYS : des références pour une agriculture compétitive / P.19
- Suivi de la conjoncture et des marchés agricoles en 2023 / P.20
- Souveraineté alimentaire et transition agro-écologique :
quelles stratégies collectives de gestion de l'eau ? / P.21
- Observatoire économique des Signes Officiels de la Qualité et
de l'Origine / P.22
- Accompagnement de filière. Vers une Appellation d'Origine Protégée
pour le Mothais sur feuille / P.23
- Accompagner la mise en œuvre de la nouvelle PAC / P.24





ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE
DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES
SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

Une agriculture qui s'adapte au changement climatique



DES SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES pour les agriculteurs

Le plan global d'accompagnement des exploitations agricoles face au changement climatique, ClimaTerra, s'inscrit dans la continuité du Varenne agricole, et traduit la volonté de fournir aux agriculteurs des solutions opérationnelles face au changement climatique et d'accompagner leur mise en œuvre.

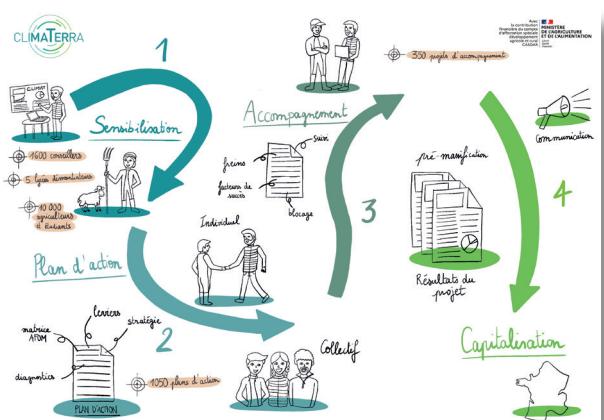
LES OBJECTIFS

Les pouvoirs publics, les acteurs du développement, de l'enseignement et de la recherche agricole ont décidé de mener ce projet exploratoire sur 3 ans.

L'objectif à terme est de proposer à tous les agriculteurs un accompagnement dans la mise en œuvre d'un plan d'action personnalisé, visant à renforcer la résilience de l'exploitation face au changement climatique tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Ce programme piloté par Chambres d'Agriculture France devra permettre de :

- disposer de méthodes robustes et partagées pour accompagner les agriculteurs à la transformation de leurs exploitations
- bénéficier d'un retour d'expérience opérationnel afin d'identifier les points de blocage et les facteurs de succès de l'accompagnement des agriculteurs
- fournir des préconisations pour favoriser les conditions de réussite de la massification permettant le passage à l'échelle.



LES REALISATIONS 2023

En 2023, afin de s'inscrire dans ce projet, le réseau des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine s'est organisé en mettant en place un groupe de travail. Des objectifs de réalisation par département et par filière (bovins, ovins, caprins, volailles, maraîchage, grandes cultures, viticulture, arboriculture, forêt bois) ont été définis.

Quoi de neuf en 2024



L'année 2024 marquera le début de la réalisation des actions du projet ClimaTerra.



Les objectifs de réalisation pour la Nouvelle-Aquitaine sont les suivants :

130 actions de sensibilisation auprès des agriculteurs

25 actions de sensibilisation auprès des conseillers-enseignants

75 projets de transformation (diagnostic + plan d'action)

30 projets accompagnés



ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

Assurer la pérennité des exploitations agricoles régionales



L'ASSOCIATION ACCLENA en action !

De par leurs pratiques, les agriculteurs participent à l'atténuation du changement climatique. Ils peuvent d'ailleurs en retirer un revenu au titre des services rendus à la société.

Crée en 2023, l'Association ACCLENA les accompagne dans des premiers projets et dans l'organisation de partenariats.

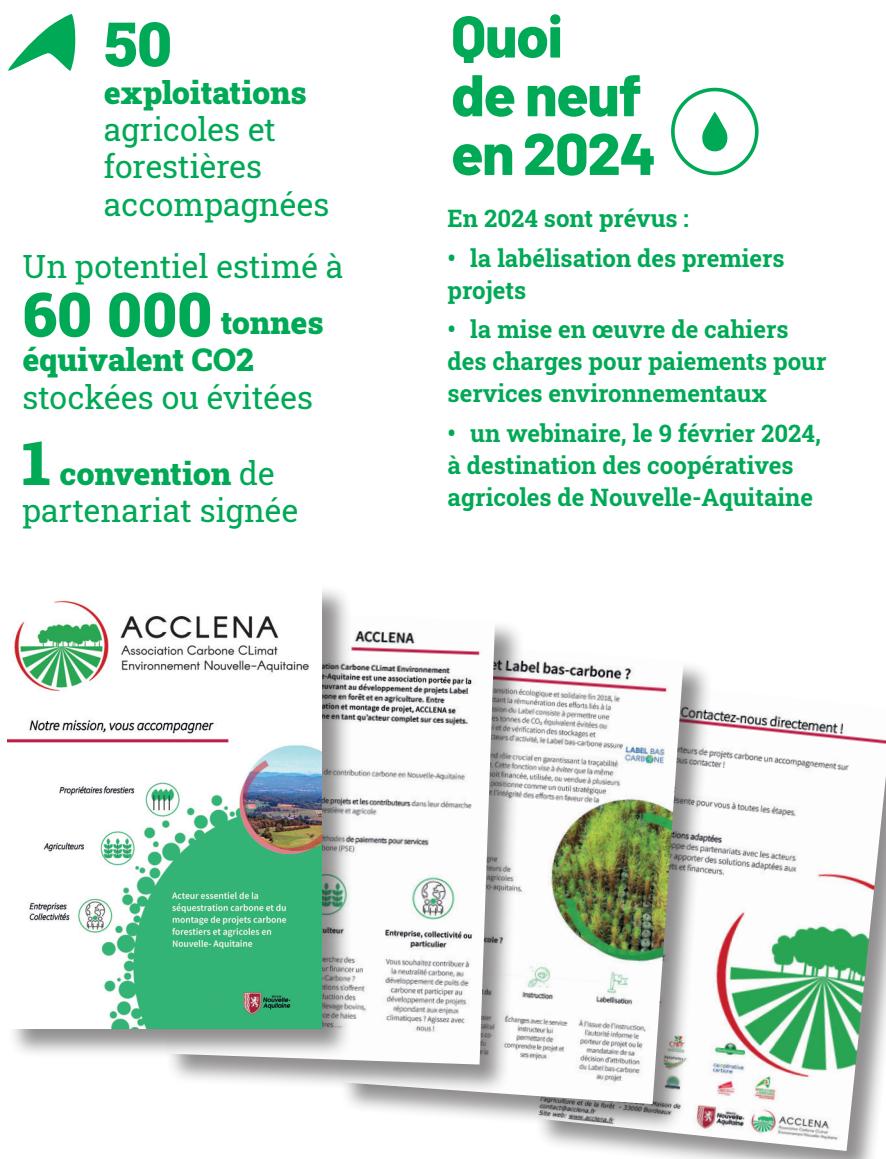
LES OBJECTIFS

ACCLENA (Association Carbone Climat Environnement de Nouvelle-Aquitaine) est une association souhaitant être un lieu neutre d'échange et d'accompagnement de projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de projets sur l'augmentation de la séquestration de carbone dans les secteurs agricoles et forestiers via le Label Bas Carbone.

LES REALISATIONS 2023

◀ Projets Carbone :

- 5 projets forestiers identifiés pour 167 ha (méthode boisement reboisement)
 - 38 projets en systèmes bovins lait et en bovins viande
 - 11 projets en systèmes grandes cultures
 - Signature d'une Convention de partenariat entre la Coopérative Carbone de la Rochelle et France Carbone Agri
 - Mise en œuvre d'un Comité de pilotage Nouvelle-Aquitaine Carbone
 - Formation à destination des techniciens forestiers
 - Elaboration d'une plaquette de présentation





Bilan de l'opération Diagnostics carbone

Le dispositif Bon diagnostics du plan de relance 2021-2023 s'est achevé en octobre 2023. Ce sont 329 diagnostics qui ont été réalisés avec plus de 227 analyses de terres effectuées. Les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine constituent le réseau régional français ayant réalisé le plus de diagnostics dans le cadre de ce dispositif.

Quoi de neuf en 2024

Valoriser le Teq CO₂ dans le cadre de Label Bas Carbone pour les exploitations intéressées, via ACCLENA prioritairement.

Nouveau dispositif d'aide prévu par l'ADEME en 2024 pour maintenir le soutien financier à la réalisation de diagnostics.

LES REALISATIONS 2023

Filière	Nombre de diagnostics
Bovins viande	136
Bovins lait	43
Ovins	46
Caprins	4
Polyculture-élevage	37
Grandes cultures	23
Viticulture	40

ACCOMPAGNER les certifications environnementales

Les certifications constituent pour les agriculteurs un atout pour accéder aux aides PAC et aux marchés. Deux ans après la reprise du portage collectif des certifications environnementales AREA et HVE, initié par la Région Nouvelle-Aquitaine, la Chambre régionale d'agriculture continue de faire vivre ces certifications. En 2023, elle a géré en parallèle les périmètres AREA et HVE déjà existants et les nouveaux périmètres HVE (version 4) ainsi que le CE2+.

LES OBJECTIFS

Niveau 3 : poursuivre la dynamique régionale de la certification depuis ses débuts tout en gérant conjointement les périmètres HVE version 3 (en vigueur depuis 2016) et version 4 (en vigueur depuis le 1er janvier 2023).

Niveau 2 : maintenir le dispositif AREA tout en introduisant le CE2+.

LES REALISATIONS 2023

➡ Cellule de pilotage :

- Dans le cadre du transfert de propriété de l'Outil Web Service AREA, rédaction et publication d'un marché de Tierce Maintenance Applicative, Maintien en Conditions Opérationnelles et Hébergement.
- Mise en place d'une « cellule d'instruction » : appui ponctuel d'agents des Chambres départementales d'agriculture

dans l'instruction des dossiers HVE, sur la base du volontariat.

➡ HVE :

- Mise en place d'une procédure de prorogation dans le cadre de la transition de la version 3 à la version 4.
- Rédaction de nouvelles procédures propres aux exigences de la version 4 HVE, puis validation par l'organisme certificateur.
- Modification des modalités de formation des partenaires (référents HVE) en mettant en place un parcours numérique sur la plateforme Formagri.
- Gestion de 3 lots HVE version 4, parallèlement aux 4 lots HVE version 3 préexistants.

➡ Niveau 2 :

- AREA : mise à jour et amélioration de la procédure d'analyse de risques pour les visites internes.
- CE2+ : mise en place, au sein du collectif de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, de ce nouveau dispositif (réécriture des procédures, validation par l'organisme certificateur, audits internes et externes des candidats).



Au 31 décembre 2023, le portage collectif HVE compte :

3 877 dossiers en cours de certification dont :

- 3 006 certifiés version 3**
- 871 certifiés version 4**

La dynamique de certification version 4 s'annonce forte en 2024 puisqu'environ 950 demandes de certification ont été déposées au cours du 2ème semestre 2023 pour une certification au printemps 2024.



Concernant le Niveau 2 :

1 347 certifications AREA en cours au 31 décembre 2023, dont 94 nouvelles validées en 2023.

6 exploitations certifiées CE2+ en collectif avec la Chambre régionale d'agriculture en 2023



Quoi de neuf en 2024

Chantier d'évolution de l'outil Web Service AREA afin d'y intégrer la prise en charge du CE2+ et de la version 4 HVE.

Accompagner au mieux les exploitations certifiées HVE version 3 dans leur transition vers la version 4.

Continuer à alimenter la dynamique régionale en certifiant de nouvelles exploitations.

COUVERTS VÉGÉTAUX : carton plein pour les webinaires ADOPTAÉ

Organisé dans le cadre du projet ADOPTAÉ, à l'automne 2023, un premier cycle de 3 webinaires a rassemblé de nombreux conseillers issus de différentes régions, pour conforter leurs connaissances et favoriser le partage inter-filières autour de la pratique des couverts végétaux.

LES OBJECTIFS

Co-piloté par les Chambres régionales d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine (porteur) et d'Occitanie, le projet multi-acteurs ADOPTAÉ vise à démultiplier la pratique des couverts végétaux en grandes cultures, polyculture-élevage et viticulture, sur ces 2 régions.

La démarche mise en œuvre s'appuie sur la **co-construction** par la trentaine de partenaires du projet, de **plans d'actions adaptés** aux enjeux des 7 territoires ciblés par ADOPTAÉ, avec pour objectif de favoriser in fine la mise en place de couverts végétaux.

Des actions à plus grande échelle sont également proposées pour favoriser la montée en compétences des conseillers sur cette pratique. C'est le cas notamment des webinaires ADOPTAÉ, avec un 1er cycle proposé à l'automne 2023.

LES REALISATIONS 2023

► Un 1er **cycle de 3 webinaires** ADOPTAÉ sur les couverts végétaux, a été organisé en septembre et octobre 2023, à destination des conseillers de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. L'objectif : **conforter les connaissances des conseillers** et favoriser les échanges et le partage entre filières sur cette pratique agro-écologique aux multiples services.

Animé par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, chaque webinaire proposait des présentations et échanges autour de 2 thématiques, avec des intervenants reconnus (INRAe, Chambres d'agriculture, FDCUMA, Agroscope) :

- choix des couverts et restitution, avec la méthode MERCI,
- effets des couverts sur le sol et mécanisation,
- régulation des adventices et biofumigation.



+ de 500 inscrits pour ce 1^{er} cycle

300 vues en moyenne pour chaque replay



► Les replays et documents associés sont accessibles sur une page dédiée de la plateforme régionale : <https://bit.ly/webinaires-ADOPTEA;Agriconnances>.

Quoi de neuf en 2024



En 2024, le projet ADOPTAÉ entre pleinement dans sa phase terrain avec la mise en œuvre de journées techniques locales, de démonstrations, d'ateliers d'échange et de co-conception à destination des conseillers et/ou agriculteurs, mais aussi des étudiants et enseignants.

De nouveaux cycles de webinaires sont également prévus, pour aborder les liens couverts et biodiversité, ou encore la valorisation des couverts en CIVE ou fourrages.

► Retrouvez toutes les informations ADOPTAÉ sur <https://bit.ly/ADOPTEA> et rendez-vous sur LinkedIn (ADOPTAÉ #les couverts végétaux) pour suivre les actus du projet !

S'INFORMER SUR LES ALTERNATIVES AUX HERBICIDES avec Rallye Transfert

Le projet Rallye Transfert Nouvelle-Aquitaine (2023-2024) vise la massification des pratiques agricoles alternatives aux herbicides, sur 5 territoires de la Nouvelle-Aquitaine (Charente, Corrèze, Dordogne, Gironde, Landes), sur différentes filières (arboriculture, viticulture, grandes cultures/polyculture-élevage, horticulture/pépinière).

LES OBJECTIFS

Porté par la Chambre régionale d'agriculture et rassemblant 14 partenaires issus de différents réseaux (Chambres d'agriculture, coopératives, négocies, bios, CUMA...), ce projet s'articule notamment autour de journées techniques organisées sur chacun des territoires du projet. Il s'appuie sur les travaux des collectifs accompagnés par les différents partenaires et sur l'expérience des acteurs du projet, avec la collaboration ponctuelle de TRAME.

Outre son organisation multi-acteurs, son originalité est de **tester une méthodologie multimodale de transfert**, pour tenter d'atteindre in fine l'appropriation, par les agriculteurs et apprenants, des pratiques transférées.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des travaux du plan régional de transfert 2022-2026 et a été lauréat fin 2022 de l'Appel à projet national massification des pratiques économes.

LES REALISATIONS 2023

➡ Co-organisation par les partenaires du projet, de **5 rencontres techniques en 2023** sur les différents territoires du projet : Dordogne le 30 mars, Corrèze les 31 mai et 4 juillet (2 demi-journées), Landes le 8 juin et Charente le 6 juillet. Ces journées techniques ont privilégié des **formats ateliers pour favoriser les échanges** et interactions. En lien avec les attentes identifiées,



ces rendez-vous ont rassemblé de nombreux agriculteurs, mais aussi des conseillers, salariés agricoles et constructeurs.

- ➡ Mise à disposition de « **livrets du participant** » pour chaque journée, compilant des références et contacts (à retrouver sur le site du projet).
- ➡ Réalisation de questionnaires en amont des journées pour **recueillir les attentes** sur chaque territoire, sur les alternatives aux herbicides éprouvées par les collectifs d'agriculteurs locaux notamment.
- ➡ Valorisation multimodale des travaux des collectifs, des journées Rallye et du projet (supports numériques internet et RS, moments d'échange, presse, vidéos techniques...)



14 partenaires au niveau régional

5 territoires de Nouvelle-Aquitaine impliqués

Plusieurs centaines de participants sur l'ensemble des journées techniques



Quoi de neuf en 2024

En 2024 le projet Rallye Transfert continue avec l'organisation de la dernière journée technique en Gironde le 14 mars 2024.

Cette année sera également centrée autour de la co-construction d'un plan d'actions pour accompagner l'appropriation des pratiques et l'appréciation des retombées de l'action, afin de construire une méthodologie reproductible.

Ce projet qui se termine fin juin 2024, aura vocation à se poursuivre sur d'autres territoires et/ou d'autres thématiques si des financements complémentaires le permettent.

- ➡ Pour en savoir plus : <https://bit.ly/rallye-transfert-na>

LA CAPITALISATION

L'expérience du collectif au service d'autres acteurs agricoles



Interview

Céline VACHON, Chargée de missions transition agro-écologique/coordination de la capitalisation des collectifs, témoigne des actions menées autour de la capitalisation, véritable facteur de progrès dans l'évolution des pratiques.

La capitalisation, qu'est-ce que c'est ?

En lien avec le projet collectif mené, chaque groupe d'agriculteurs reconnu par l'Etat (GIEE, Groupe 30 000 ou DEPHY) a une mission de capitalisation de ses travaux. Il s'agit de **mettre à profit l'expérience du collectif**, réussites comme échecs, auprès d'autres acteurs agricoles. Pour transformer son savoir en connaissances partageables, le groupe va identifier avec son animateur, les éléments à capitaliser (étapes suivies, résultats, accompagnement et leviers mobilisés...), avant de les contextualiser, analyser, formaliser et diffuser. Un travail à anticiper donc, mais qui va également être l'occasion pour le collectif, de mesurer le chemin parcouru, prendre du recul sur ses travaux et dresser un bilan. Cette analyse peut aussi d'ailleurs conduire selon le cas, à réajuster la suite des actions à mener.

Quel est le rôle des Chambres régionales d'agriculture dans la capitalisation ?

Les Chambres régionales d'agriculture ont une mission de **coordination de la capitalisation** des collectifs de leur région. Leur rôle consiste alors à mettre en œuvre un programme d'actions pour "faciliter, mettre en relation et rendre accessibles" les travaux de capitalisation réalisés par les groupes.

Concrètement cette mission se traduit en Nouvelle-Aquitaine, par l'animation par la Chambre régionale d'agriculture d'un groupe de travail dédié réunissant les acteurs régionaux agricoles, pour proposer et orienter les actions à mettre œuvre, afin de faciliter la capitalisation par les groupes. On peut notamment citer la création en 2023 d'une [plateforme Netvibes](#) regroupant les liens utiles pour la transition agro-écologique, dont notamment celui de la boîte à outils pour les animateurs de groupes. La Chambre régionale d'agriculture va également permettre l'accès facilité aux travaux capitalisés des groupes, en diffusant leurs livrables sur le site national www.collectifs-agroecologie.fr, ou en apportant si besoin un appui pour leur formalisation. L'enjeu est important sur notre région, puisqu'il s'agit d'assurer la diffusion des savoirs et expériences des **351 collectifs reconnus** depuis 2011 sur la Nouvelle-Aquitaine.



Peux-tu nous donner un exemple d'action remarquable en 2023 ?

Après l'organisation de journées d'échange entre animateurs de collectifs d'une même filière, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a initié en 2023 des **webinaires thématiques d'échange** en inter-filières, avec un 1er rendez-vous sur l'utilisation des médias sociaux numériques dans le cadre de leurs travaux, puis un 2ème échange autour du changement climatique. Associant présentation globale du sujet et retours d'expériences de collectifs, ces webinaires plébiscités seront poursuivis en 2024.



ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE
DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES
SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

L'innovation pour et par les agriculteurs



VALORISER LES INNOVATIONS des agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine

Le réseau des référents Innovation Recherche Développement s'est organisé pour repérer et diffuser les innovations conduites dans les exploitations agricoles de Nouvelle-Aquitaine.

LES OBJECTIFS

Afin de favoriser le développement et l'appropriation des innovations en agriculture, le réseau Chambres d'agriculture donne la parole aux agriculteurs ayant acquis des solutions techniques proposées sur le marché ou ayant directement innové sur leur exploitation de manière individuelle ou via des groupes de progrès. Cela passe par la réalisation d'enquêtes, nommées « traques à l'innovation », conduites sur des exploitations innovantes par les référents Innovation Recherche et Développement. Ces enquêtes sont capitalisées dans un outil informatique pour être ensuite valorisées par exemple sous forme de fiches diffusables ou de journées portes-ouvertes nommées Innov'Action, où les agriculteurs, accompagnés par leur conseiller, peuvent présenter leurs pratiques innovantes à leurs confrères.

LES REALISATIONS 2023

- ➡ Les traques à l'innovation conduites en 2023 concernaient des innovations techniques (colliers connectés de géolocalisation des animaux, robots de traite ou d'alimentation, systèmes de détection de vêlage...), des ateliers de diversification (miscanthus, moutarde, plantes à parfum, laboratoires de transformation...), la mise en place de principes agro-écologiques (ACS, haies...) ou encore l'organisation du travail.
- ➡ Un outil a été créé pour transcrire sous forme de publipostage les enquêtes les plus intéressantes dans un format convivial.
- ➡ Le fil rouge des journées Innov'Action 2023 était les nouvelles cultures, l'adaptation au changement climatique et les économies d'énergie. Les portes ouvertes ont ainsi eu pour thème le lupin, la moutarde, la silphie, les plantes tropicales, la gestion des sols, le pâturage de plantes à tanins ou encore les énergies renouvelables.

Quoi de neuf en 2024



L'objectif en 2024 est de poursuivre les traques à l'innovation et leur capitalisation en les portant toujours plus à la connaissance des agriculteurs et des conseillers agricoles de Nouvelle-Aquitaine via différents modes de diffusion.



23 traques à l'innovation réalisées en 2023 dans les exploitations de 5 départements de Nouvelle-Aquitaine

11 portes ouvertes
Innov'Action réalisées dans 6 départements et capitalisées dans un recueil de fiches d'innovation.

2 fiches de présentation d'innovations issues des traques à l'innovation et valorisées dans la newsletter #Cultivons l'innovation.

INNOV'ACTION 2023

LA GESTION DES SOLS : C'EST TOI QUI PILOTES !
CHATEAU LA RAYRE à COLOMBIER (24)
VINCENT VÉSSELLE

Recouvrir de la végétation à ma vigne en redonnant de la vie à mon sol avec le 100% végétal !

Pendant des années, j'ai eu recours aux engrangements de déchets et j'ai toujours été vraiment satisfait de ce résultat, mais je n'étais pas satisfait de la qualité de la terre.

Nos sols sont régulièrement roulés, on a une grande pression sur nos sols, mais nous ne réussissons très bien ce qui résulte dans une perte de la fertilité et de la santé du sol et peut poser des problèmes de production.

Les actions mécaniques ont également accéléré la dégradation de la composition.

Je cherchais donc une alternative pour améliorer la fertilité de mes sols et faire des engrangements moins importants.

Le seul problème qui pouvait répondre à toutes ces exigences était la culture de la vigne, mais il y avait un autre problème, c'est que je n'avais pas d'expériences dans la culture de la vigne et de la production (grappes).

Et pour ça, j'ai décidé de me mettre sur le terrain et de faire des recherches, j'ai fait des essais avec des couverts végétaux et engrangé les meilleurs résultats pour ma culture.

La période de seau se déroule désormais sans accroc et fait partie intégrante de mon système de culture et de production.

CHATEAU LA RAYRE - VINCENT VÉSSELLE
Vins de Bergerac et de Monbazillac
Tél. 05 53 92 17

L'EXPLORATION

Surface de l'exploitation (ha)	10
Vigne	27
Trèfle	10
Prêt-pâture	13

Méthode :
- Récolte manuelle
- Récolte mécanique
- Récolte automatisée + APN

Produits :
- Produits Pacher
- Fauchage frontalier

En partenariat avec :
- Chambre d'agriculture de Dordogne-Périgord
- Chambre d'agriculture de Gironde
- Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne
- Chambre d'agriculture de Haute-Vienne

En partenariat avec :
- Chambre d'agriculture de Charente
- Chambre d'agriculture de Corrèze

En partenariat avec :
- Chambre d'agriculture de Creuse

En partenariat avec :
- Chambre d'agriculture de Limousin

En partenariat avec :
- Chambre d'agriculture de Poitou-Charentes

En partenariat avec :
- Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

JETT « Couverts végétaux et plantes de service »

Pour la deuxième année consécutive, la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine et les 5 stations expérimentales ADIDA, INVENIO, ACPEL, ASTREDHOR et Station de Creysse organisent les JETT, Journées d'Echanges Techniques et de Transfert, avec un taux de participation très positif.

LES OBJECTIFS

Ces Journées d'Echanges Techniques et de Transfert ont pour objectif de diffuser et transférer les résultats d'expérimentation pour les filières fruits, légumes et plantes ornementales auprès des conseillers terrain de la Nouvelle-Aquitaine avec chaque année, le choix d'une thématique à aborder de plus près en fin d'année.

LES REALISATIONS 2023

➡ 12 Journées d'Echanges Techniques et de Transfert « station » ont été organisées tout au long de l'année et se sont concluantes par la Journée d'Echanges Techniques et de Transfert régionale « Couverts végétaux et plantes de service ». Cette journée s'est tenue au Lycée agricole de Sainte-Livrade-sur-Lot, le 14 décembre 2023. Elle a réuni, tant en présentiel qu'en visioconférence, plus de 120 participants et a permis de visiter la station expérimentale d'INVENIO. Au-delà des stations expérimentales sont aussi intervenus l'INRAE, l'AFAF (Association Agroforesterie) et la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

➡ Les présentations de la Journée d'Echanges Techniques et de Transfert régionale ainsi que le replay de la journée sont accessibles sur le site internet de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/index.php?id=2989032>



**Quoi
de neuf
en 2024**



Les Journées d'Echanges Techniques et de Transfert se poursuivent et la nouvelle thématique reste à trouver, grâce entre autres aux propositions faites par les participants à la JETT du 14 décembre dernier.

LA CULTURE DE LA SILPHIE en Allemagne

Un voyage en Allemagne a été organisé du 26 au 29 juin 2023 dans le cadre du projet PEI-Agri émergence DECISIF, sur la silphie. En parallèle des suivis de parcelles en Nouvelle-Aquitaine, la rencontre avec une coopérative et un Institut technique allemands a permis d'éclaircir de nombreux points sur l'itinéraire technique de la culture et ses débouchés.

LES OBJECTIFS

La silphie est une plante pérenne de la famille des astéracées qui connaît un regain d'intérêt en France grâce au développement de la méthanisation. Elle peut aussi être utilisée en alimentation animale et apporterait de nombreux bénéfices agronomiques et environnementaux : biodiversité, qualité de l'eau, stockage de carbone, attrait des polliniseurs l'été, érosion...

Le projet DECISIF (Décrire et Expertiser une Culture d'Intérêt : la Silphie perfoliée) qui a démarré fin 2022, vise donc à évaluer la faisabilité technique ainsi que les intérêts agro-environnementaux de cette culture. Il s'agit de :

- constituer et consolider un réseau de partenaires souhaitant travailler sur la silphie
- préciser les besoins en recherche et développement et construire un premier protocole visant à répondre aux problématiques identifiées
- tester un protocole de suivi de la culture sur quelques parcelles de silphie.

LES REALISATIONS 2023

➡ Rencontre en Allemagne des structures ayant une bonne expérience sur la culture :

- Donau-Silphie : une coopérative spécialisée dans la culture de silphie et productrice de semences (500 ha cultivés).
- LTZ Augustenberg : un institut technique qui réalise des essais sur la silphie depuis 2005
- SDEA : Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, qui possède un méthaniseur dont l'alimentation constituée de boue d'épuration est complétée par de la silphie. Ce choix faisant suite à un essai sur une vingtaine d'espèces pour trouver la culture qui réponde le mieux à leurs critères.

Les échanges ont porté sur la levée de dormances des graines, l'itinéraire technique, et les besoins en eau. Ils ont permis de découvrir de nouveaux débouchés (terreau et pâte à papier) et de revenir avec des idées à tester (sursemis de céréales, herse étrille).

➡ En parallèle, 6 parcelles ont été suivies en Nouvelle-Aquitaine en 2023 par les conseillers Chambres d'agriculture. Les résultats ont été combinés aux enquêtes réalisées auprès des producteurs de silphie ce qui a permis de recenser les difficultés techniques auxquelles les agriculteurs sont confrontés. En collaboration avec l'INRAE de Lusignan, une pépinière a été mise en place avec des graines venant de plusieurs jardins botaniques.


200 ha
de silphie recensés
en Nouvelle-Aquitaine

5 journées
d'échanges organisées
pour partager les
connaissances
acquises

**Quoi
de neuf
en 2024** 

La suite du projet va être déposée début 2024 à l'Appel à projet PEI-Agri. Il s'agira de la phase de fonctionnement du groupe d'une durée de 3 ans.



LES PROJETS recherche et développement

Des projets se terminent, d'autres débutent... 2023 a été l'année de clôture de projets structurants conduits par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, impliquant également différents acteurs de la région (Chambres d'agriculture départementales, coopératives, négocios, INRAe, Lycées Agricoles).

LES OBJECTIFS

Ces projets visent à acquérir et expertiser des références techniques sur des pratiques innovantes et a priori intéressantes pour la transition des exploitations agricoles de Nouvelle-Aquitaine vers une agriculture résiliente et moins impactante sur l'environnement.

LES REALISATIONS 2023

👉 **3C2A** : projet visant à expertiser l'intérêt et la faisabilité de cultiver 3 cultures en 2 ans. L'expertise à court et moyen terme, indique que des opportunités existent et qu'il est possible de cultiver en dérobée et de récolter en grains certaines cultures. Les cultures sont dépendantes du contexte de sol et climat. Ainsi, il sera possible et intéressant d'implanter du soja ou sorgho dans les Pyrénées-Atlantiques ou en Occitanie, alors que le sarrasin ou le tournesol à cycle très court (variété spécifique) seront plus adaptés au contexte de l'ex Poitou-Charentes (nord Nouvelle-Aquitaine). Ce projet a aussi fait émerger de nouvelle culture à étudier comme la camelina (crucifère, comme le colza, à cycle très court environ 90 jours).

Retrouvez les résultats sur : <https://agronomies.fr/couverts-vegetaux/cultures-derobees-grains/>

👉 **CARPESO** se concentre sur l'étude des intérêts et la faisabilité de cultiver du méteil grain. Une collaboration forte avec l'INRA (Institut National de Recherche sur l'Intelligence Artificielle) a permis de rejoindre le consortium PlantNet et développé une application internet permettant la reconnaissance de la composition et une estimation fourragère des méteils grains à partir de photographies.

Retrouvez ces résultats sur : <https://agronomies.fr/diversifier-concevoir/autonomie-proteique/cultiver-du-meteil-grain/>

👉 **Le projet PAMPA** (Promouvoir Agro-écologie et Méthanisation par les associations culturelles) s'est achevé en décembre avec un webinaire. Des essais ont été mis en place durant 3 ans pour évaluer les bénéfices d'intégrer des légumineuses dans les CIVE (Cultures intermédiaires à vocation énergétique). Le principal intérêt est l'augmentation de la teneur en azote du mélange et donc du digestat qui retourne au sol, avec un gain d'environ 30 unités. En condition fortement fertilisée, il reste plus intéressant économiquement (au prix actuel de l'azote) de mettre des céréales pures (triticale, seigle...).

Retrouvez les résultats sur : <https://agronomies.fr/couverts-vegetaux/cultures-energetiques/>

 **3C2A : 195 parcelles chez des agriculteurs suivies en 4 ans et 101 µ-parcelles suivies en stations expérimentales**

PAMPA : 57 essais implantés en 3 ans

MERCI : 2 500 essais implantés en 3 ans



Quoi de neuf en 2024



Des projets continuent et d'autres commencent :

👉 **CULTURES ASSOCIEES** : en lien avec le développement de l'agro-écologie et d'une agriculture moins consommatrice en intrants et se basant sur les principes de la régulation naturelle, un projet de 2 ans est lancé en 2024 sur l'intérêt et la faisabilité d'associer différentes espèces pour des cultures à récolte « grains ». Les associations principalement étudiées seront le « colza associé », lentille associée et le méteil grain. Une stagiaire travaille sur le sujet de janvier à juillet 2024.

👉 **La plateforme MERCI** ([www.methode-merci.fr](http://methode-merci.fr)) sur les couverts végétaux, cumule plus de 2 700 inscrits et 45 000 calculs réalisés. Le projet 2024-2025 va permettre de développer de nouvelles fonctionnalités sur la plateforme et d'étendre le nombre d'utilisateurs. Une stagiaire réalisera une analyse des calculs et sera présente de mars à septembre 2024.

👉 **SOL** : « Le sol, tout le monde en parle, mais personne ne le connaît et ne sait le caractériser ». La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a reçu le soutien de l'IGCS (Inventaire, Gestion et Cartographie des Sols) pour continuer son travail sur la vulgarisation et la diffusion des références sur les sols. Ce projet sur un an et demi vise à établir des fiches synthétiques pour les principaux types de sols et des clés de détermination des sols. L'objectif final est de donner à toute personne la capacité d'utiliser les clés de détermination, à travers différents tests simples et d'aboutir au type de sol de sa parcelle.



ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE
DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES
SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

Orientation, formation des jeunes et tout au long de la vie en agriculture



REDONNER DE L'ATTRACTIVITÉ aux métiers de l'agriculture

D'ici 2030, 50 % des agriculteurs devraient partir à la retraite. Dans le même temps, le secteur agricole peine à recruter des salariés, alors même que la part du salariat dans les exploitations agricoles est de plus en plus importante. L'enjeu aujourd'hui est de redonner de l'attractivité aux métiers de l'agriculture, de mieux former les jeunes et les nouveaux agriculteurs et de les doter d'outils permettant de gérer les nouveaux risques, notamment climatiques et sanitaires.

LES OBJECTIFS

- Renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole et former plus de jeunes aux métiers de l'agriculture.
- Mieux orienter et former les nouveaux profils de porteurs de projets, d'installés et de salariés, qui ont une expérience professionnelle significative dans d'autres secteurs que le secteur agricole.
- Mieux préparer les actifs et futurs actifs agricoles aux prises de décision et pilotage d'entreprises en univers incertain, au management et aux facteurs humains.



LES REALISATIONS 2023

En septembre 2022, le président de la République annonce l'élaboration d'un futur pacte et d'une loi d'orientation et d'avenir agricoles (LOA). Une importante concertation est lancée, au niveau national et régional. En Nouvelle-Aquitaine, la concertation, co-pilotée par le préfet de Région et le président du Conseil régional, est mise en œuvre par la Chambre régionale d'agriculture au 1er semestre 2023. Un des 3 groupes de travail est intitulé « Orientation et formation ». En amont, les partenaires de Nouvelle-Aquitaine décident que le Contrat régional de filière des métiers de l'agriculture et du paysage devant

être renouvelé pour la période 2024-2028, les résultats des travaux menés dans le cadre de la concertation LOA seront mis à profit pour la rédaction du nouveau CRF (adopté par le Conseil régional fin 2023).

Les 6 grands axes suite à la concertation :

- Renforcer les passerelles interministérielles Education nationale-Agriculture.
- Faire venir vers le monde agricole "Immersion des prescripteurs" et aller vers les parents, le grand public et le public en reconversion.
- Développer plus massivement les dispositifs de reconversion.
- Favoriser les modes d'immersion validant les choix de parcours tout au long de la vie.

- Capitaliser les compétences des actifs et futurs actifs agricoles tout au long de la vie.
- Déployer une approche ascendante territoriale.



Plus d'une cinquantaine
d'acteurs concertés sur
le groupe de travail
« Orientation et Formation »
les 16 mars et 7 avril 2023



👉 La 1^{ère} édition du salon des professionnels de l'orientation SOPRO, organisée par la Région Nouvelle-Aquitaine, a eu lieu les 8 et 9 novembre 2023. Cet événement, construit par et pour les professionnels, a été l'occasion de rassembler les principaux acteurs régionaux de l'orientation tout au long de la vie et de l'orientation scolaire, autour d'espaces de rencontres, d'échanges, de découvertes, et de réflexions sur l'orientation d'aujourd'hui et de demain. Les partenaires de l'agriculture n'étaient pas en reste et se sont fortement mobilisés, proposant un village des solutions spécifiques « agriculture ». La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, partenaire de longue date de la Région, y était présente au titre des Points Accueil Installation-Transmission de Nouvelle-Aquitaine, sous l'angle de la reconversion en agriculture pour devenir chef d'entreprise agricole.



Près de **750**
prescripteurs de
l'orientation présents aux
journées SOPRO.

Quoi de neuf en 2024



Le groupement piloté par le CIBC 33 a remporté le marché 2024-2027 sur le service « **Mon conseil en évolution professionnelle** » pour les salariés et les travailleurs indépendants.

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine est de nouveau, comme en 2019, membre du groupement avec comme sous-traitants, la Chambre d'agriculture de Dordogne et la Chambre d'agriculture interdépartementale 17-79, qui mobilisent 4 conseillères en évolution professionnelle.

L'opérateur régional adoptera désormais une identité commune nationale en devenant « **Avenir Actifs** ».



La **48^{ème} édition des Olympiades des métiers régionales** se tiendra du 17 au 19 octobre 2024 à Bordeaux. Les métiers du Pôle agriculture représentés : élevage ovin, horticulture, jardinier-paysagiste, métiers de la forêt, métiers de la vigne et du vin, tonnellerie.



© URBS



ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE
DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES
SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

L'accompagnement de l'installation et de la transmission



Les Chambres d'agriculture aux côtés des **PORTEURS DE PROJETS INSTALLATION**

Depuis le 1er janvier 2023, la Région est seule compétente en matière de soutien à l'installation dans le cadre de la programmation 2023-2027 de la politique agricole commune. La nouvelle aide à l'installation, la Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs (DNJA), est active en Nouvelle-Aquitaine depuis le 1er juin 2023.

LES OBJECTIFS

L'organisation opérationnelle et professionnelle régionale mise en place avec les 12 départements afin d'assurer l'harmonisation des politiques publiques et leur mise en œuvre sur l'ensemble du territoire a permis en 2023, le positionnement du réseau des Chambres d'agriculture sur plusieurs chantiers de la politique régionale de l'installation. Le réseau des Chambres d'agriculture doit rester un acteur essentiel dans sa mise en œuvre territoriale. La coordination régionale des différentes actions devient d'autant plus ambitieuse qu'il y a désormais un seul interlocuteur : la Région Nouvelle-Aquitaine

LES REALISATIONS 2023

- ➡ Le réseau des Chambres d'agriculture Nouvelle-Aquitaine accompagne les porteurs de projet :
 - dans l'élaboration des études économiques, pièce nécessaire à l'obtention de l'aide
 - dans le dépôt de l'aide sur la plate-forme MDNA (mes démarches en Nouvelle-Aquitaine, propriété de la Région)
 - pré-instruit les dossiers DNJA, dans le cadre de ses missions de service public. La coordination régionale des cellules de pré-instruction a facilité la concertation avec le service instructeur de la Région et la continuité de l'activité de la pré-instruction.
 - assure la consultation territoriale des dossiers auprès des différents partenaires locaux, dans le cadre de ses missions consulaires



550 études
économiques réalisées
par le réseau des
Chambres d'agriculture
départementales en 2023
(70 % des études économiques
réalisées).

489 dossiers Dotation
Jeune Agriculteurs (DJA)
pré-instruits sur
le 1^{er} semestre.

275 dossiers DNJA
pré-instruits sur le
2^{ème} semestre

2 consultations
partenariales organisées
en novembre et
décembre 2023 pour
175 dossiers DJA et
7 dossiers DNJA.

Quoi de neuf en 2024



Une convention régionale entre la Région Nouvelle-Aquitaine, la Chambre régionale d'agriculture et les cellules de pré-instruction des Chambres d'agriculture départementales sera signée.

L'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN au service du renouvellement des actifs agricoles

Le projet ACCHUIT regroupe 3 régions : Occitanie, Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine, ainsi que 24 départements. La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine est chef de file du projet qui mobilise l'équivalent de 6 ETP sur 2 années.

LES OBJECTIFS

En 2023, le projet vise à partager, valoriser, adapter et déployer les outils et méthodes d'accompagnement humain de la transmission des exploitations agricoles éprouvés sur les territoires du projet, en s'appuyant sur des retours d'expériences.



LES REALISATIONS 2023

- ➡ Rédaction de fiches actions harmonisées autour de 6 thématiques (anticipation et sensibilisation, construction du projet de transmission, intégrer un collectif, mise en relation, passage de relais, post-transmission).
- ➡ Organisation des séquences de transmission de savoir-faire (formations).
- ➡ Organisation d'un séminaire à Bordeaux les 14 et 15 juin.
- ➡ Mise en place du compagnonnage des conseillers des 24 départements (un binôme composé de celui qui découvre, observe et analyse et de celui qui réalise une action d'accompagnement humain).

 **33 fiches actions réalisées**

Quoi de neuf en 2024



Des projets continuent et d'autres commencent :

- ➡ Développement de la communication interne et externe de l'accompagnement humain.
- ➡ Réalisation de « focus groups » avec les agriculteurs et les conseillers.
- ➡ Organisation d'un séminaire national le 12 décembre 2024 pour démultiplier auprès du réseau les réalisations et l'expérience du projet.





ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE
DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES
SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

Economie et prospective : renforcer l'influence et développer l'expertise



INOSYS : des références pour une agriculture compétitive

Dans la continuité des travaux de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et de la DRAAF sur le projet INOSYS, 2023 était une année de valorisation des données à l'échelle régionale et départementale.

LES OBJECTIFS

- Caractériser la diversification des systèmes de production agricoles en Nouvelle-Aquitaine.
- Alimenter des outils pour la réalisation des diagnostics des territoires.
- Réaliser des études thématiques.

LES REALISATIONS 2023

- ➡ Evaluation de l'évolution des systèmes de production entre 2010 et 2020 par département.
- ➡ Réalisation de l'étude « Eco-régimes » en Nouvelle-Aquitaine pour évaluer la réponse des exploitations à cette mesure de la PAC et repérer les cases typologiques les plus impactées.
- ➡ Début des travaux sur l'étude « irrigation » par bassin hydrographique de la Nouvelle-Aquitaine.
- ➡ Conception d'un outil de visualisation de la typologie INOSYS par département.



1 présentation de la typologie régionale aux DRAAF et aux Chambres d'agriculture départementales



Interventions lors des assemblées convoquées par les Chambres d'agriculture ou leurs partenaires (séminaire INOSYS d'Occitanie, comités d'orientation élevage, comité régional filière bovins viande, séminaire bovins viande...)

Quoi de neuf en 2024



Finalisation de l'étude « Irrigation en Nouvelle-Aquitaine ».

Actualisation de la typologie régionale avec les données de la Base de Données Nationale d'Identification (BDNI).

Participation à la réalisation des études thématiques (analyse de la compétitivité de l'agriculture régionale par système de production).

Publication des fiches territoriales INOSYS (région et départements) et des fiches « systèmes ».

SUIVI DE LA CONJONCTURE ET DES MARCHÉS agricoles en 2023

Après le retour de l'inflation et un ciseau des prix productions-intrants devenu défavorable aux producteurs, et dans un contexte climatique encore très compliqué en 2023, les élus, salariés et partenaires de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont fait part de leur besoin de disposer en temps réel des informations essentielles et prospectives pour comprendre la situation et appréhender l'avenir.

LES OBJECTIFS

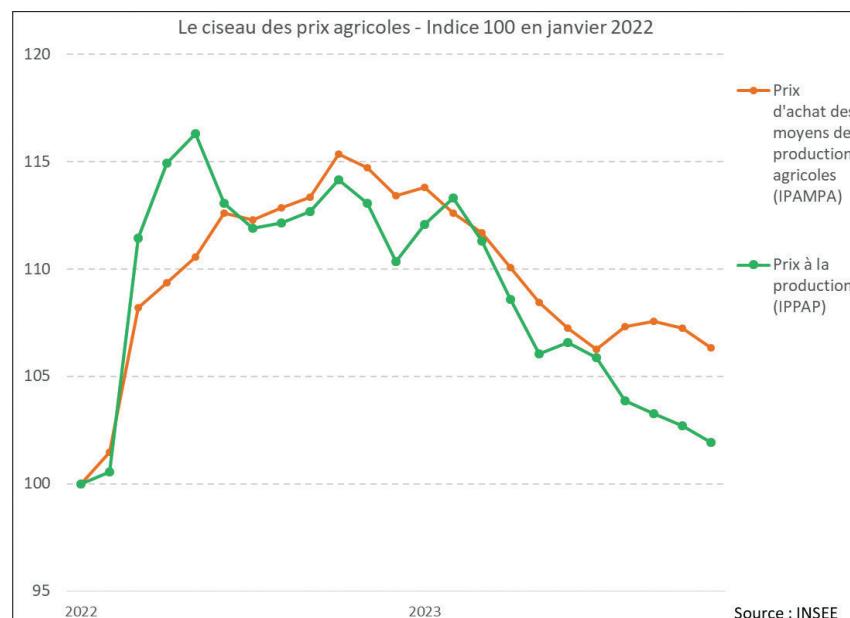
Eclairer les élus, salariés et ressortissants de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine sur la conjoncture agricole et l'évolution des marchés selon plusieurs approches complémentaires :

- macro et microéconomique
- éléments prospectifs
- évaluation des politiques publiques
- analyses par filière et/ou territoire.

LES REALISATIONS 2023

👉 Notes de conjoncture pour le Comité d'orientation économie et prospective (COREP), les Comités d'orientation filières (COREFI), les sessions, les points presse du président de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine :

- décapitalisation en élevage et crises sanitaires.
- inversion du ciseau des prix en défaveur des agriculteurs.
- évolution négative des indicateurs de production et de revenus en Nouvelle-Aquitaine par rapport aux autres régions françaises.
- Présentation de la conjoncture de l'année à la session de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine le 17 novembre 2023 : décrochage de l'agriculture régionale.



Source : INSEE



31 interventions sur la conjoncture-prospective en 2023 devant des publics variés : sessions des Chambres d'agriculture départementales, Assemblées générales d'Organisation Professionnelle Agricoles, groupes d'agriculteurs, lycées agricoles, techniciens de Chambres d'agriculture.



Quoi de neuf en 2024

Poursuite du suivi de conjoncture en intégrant les nouvelles politiques publiques (prospective) :

- Politique Agricole Commune (PAC)
- Transition agro-écologique (stockage carbone, EnR, diversification...)
- Compétitivité de l'agriculture régionale et souveraineté alimentaire.



SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE : quelles stratégies collectives de gestion de l'eau ?

Comment la gestion collective de l'eau d'irrigation peut-elle faciliter la transition agro-écologique, tout en garantissant une production alimentaire et en s'adaptant au réchauffement climatique ? Tel était le thème de la journée Economie-Prospective organisée par la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine en juin 2023.

LES OBJECTIFS

À partir du constat des différentes situations de l'irrigation dans le bassin Adour-Garonne, cette journée avait 3 objectifs principaux :

- expliquer les choix faits par les irrigants, notamment ceux liés aux conditions d'accès à une ressource plus ou moins abondante.
- identifier ainsi les différentes stratégies d'usage de l'eau, de la parcelle au bassin, en fonction des enjeux alimentaires, économiques, environnementaux...
- réfléchir au cadre réglementaire permettant de sécuriser les porteurs de projets dans le cadre de démarches territoriales.

LES REALISATIONS 2023

➡ La journée Economie-Prospective s'est tenue à l'auditorium du Crédit Agricole à Bordeaux le 30 juin 2023.

Une table ronde avec les différents acteurs de l'eau (Chambres d'agriculture, État, Région, Agences de l'eau, filières) a permis de croiser les regards sur les différentes stratégies à mettre en œuvre pour optimiser l'usage de l'eau et son partage dans le cadre des politiques publiques en cours et à venir.



SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE :

quelles stratégies collectives de gestion de l'eau ?

 **70 participants :**
acteurs de l'eau
(élus et techniciens), des collectivités locales
(circuit alimentaires),
de la recherche...

1 article en cours de publication dans la revue « Sud-Ouest européen » :
<https://hal.science/hal-04324826>

PROGRAMME DE L'ÉVÉNEMENT

L'eau d'irrigation peut faciliter la transition agroécologique, tout en garantissant une adaptation au réchauffement climatique ?
Éclairages, en partant d'un constat et en cherchant à expliquer les choix faits par les irrigants, en partant d'une ressource plus ou moins abondante. Nous identifions les enjeux de l'eau, de la parcelle au bassin en fonction des enjeux locaux : encore faut-il que ces derniers éclaircent les porteurs de projets et permettent des démarches territoriales.
Question, avant de croiser les regards des différents acteurs de l'eau sur les stratégies prochaines : quelles stratégies collectives pour une gestion efficiente de l'eau en lien avec les enjeux et à venir.

Ident de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine

et l'utilisation de l'eau en agriculture (irrigation et élevage)
BAL, chargée d'études économiques à la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine

Qui et pour qui ? - diversité et trajectoires des systèmes de production basée sur le diagnostic dans le bassin Adour-Garonne (2020-2021). Quels leviers mobiliser pour assurer la transition agroécologique et la souveraineté alimentaire ?
professeure à AgroParisTech et Ariane DEGROOTE, chargée de mission Gestion de la région d'agriculture d'Occitanie

Avec la participation financière de

INSTITUT NATIONAL D'AQUATIQUE

Union Européenne

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine

nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr

11h45 ZOOM : caractéristiques et évolutions des systèmes agricoles irrigués dans le Marais Poitevin selon le degré de sécurité d'accès à l'eau [analyse à partir des recensements agricoles de 2010 et 2020]

Frank MICHEL, chargé d'études économiques à la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine

Droit sur l'eau : quels outils juridiques pour permettre la transition agroécologique ?

Carole HERNANDEZ-ZAKINE, docteure en droit de l'environnement et présidente de Zakine Consulting

BUFFET

TABLE RONDE : construire des stratégies collectives pour une gestion efficiente de l'eau : intérêts et limites

• Bénédicte GENIN, Directrice adjointe de la DRAAF : quelles politiques publiques pour l'irrigation demain ? Les décisions du plan eau pour l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

• Jean-Pierre RAYNAUD et Guillaume RIOU, Vice-Présidents à la Région Nouvelle-Aquitaine : la politique régionale de l'eau face au changement climatique et au défi alimentaire : principaux axes stratégiques

• Guillaume CHAMOULEAU, Vice-Président de la Chambre d'agriculture de Charente : la gestion collective de l'eau comme stratégie et outils de la transition agroécologique

• Guillaume CHOISY, Directeur de l'Agence de l'eau Adour-Garonne : PACTE pour soutenir la transition agroécologique sur le bassin Adour-Garonne

• Martin GUTTON, Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne : quels accompagnements des projets de gestion de l'eau ? [outils, moyens...]

• Patrick GRIZOU, trésorier de La Coopération agricole Nouvelle-Aquitaine : les stratégies des filières dans l'utilisation et l'optimisation de l'eau : zoom sur les filières utilisatrices de la ressource en eau.

• Thomas BIETEAU, membre du conseil d'administration de la CAVAC : témoignage : développement des petites filières locales de légumes et semences, une stratégie territoriale autour de l'eau

• Représentant de l'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine

Conclusion des travaux à deux voix

Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Luc SERVANT, Président de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine



Quoi de neuf en 2024

La journée prospective 2024 traitera du thème : « la répartition de la valeur ajoutée dans la chaîne alimentaire, du champ à l'assiette ». Elle bénéficiera de l'intervention de Sophie DEVienne, Présidente de l'Observatoire de formation des prix et des marges (OFPM).

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE des Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine

Depuis 2020, la Chambre régionale d'agriculture anime l'observatoire économique des Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine en partenariat avec l'INAO, la DRAAF, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA).

LES OBJECTIFS

Cette animation consiste en :

- l'actualisation du Mémento SIQO
- l'analyse annuelle d'une ou plusieurs filières sous Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine.

LES REALISATIONS 2023

- ➡ Actualisation du Mémento SIQO avec les données de 2021.
- ➡ Analyse économique de la filière « Chabichou du Poitou ».
- ➡ Présentation des résultats de l'étude « Chabichou » au Comité de Pilotage.
- ➡ Participation au « Rendez-vous de la qualité » organisé par l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine sur le thème de la durabilité des filières engagées dans les démarches qualité.
- ➡ Participation à la commission qualité de l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine pour présenter l'outil digital des Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine.
- ➡ Participation aux travaux du groupe national sur la conception de l'Observatoire digital des Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine.



23 % des opérateurs de la filière « Chabichou du Poitou » ont été enquêtés dans le cadre de l'étude « filière »

Quoi de neuf en 2024



Réflexion avec les partenaires du projet sur une nouvelle méthode d'évaluation de la durabilité des filières sous Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine.



« Chabichou du Poitou » : une filière prometteuse !

- ➡ Meilleures performances techniques des élevages sous Appellation d'Origine Protégée (productivité laitière supérieure de 30 % par rapport aux élevages non-AOP).
- ➡ Bons résultats pour la durabilité économique des élevages AOP (Sensibilité aux aides, capacité économique importante : 2,8 SMIC contre 2 SMIC pour les non-AOP...).
- ➡ Bons résultats pour la composante environnementale et socio-territoriale de la durabilité : 50 % des élevages engagés dans une démarche environnementale, création d'emploi...
- ➡ Meilleure autonomie en concentrés (60 % contre 30 % pour les non-AOP).

ACCOMPAGNEMENT DE FILIÈRE

Vers une Appellation d'Origine Protégée pour le Mothais sur feuille

Géraldine VERDIER accompagne la filière Mothais sur feuille sur la création d'une AOP. Cette démarche collective contribue à générer de la valeur et à ancrer la production au territoire.

Peux-tu expliquer quel est ton poste à la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et pourquoi tu as accompagné la profession du Mothais sur feuille ?

Je suis chargée de missions filière caprine à la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et dans ce cadre, j'anime la filière lait de chèvre qui est très dynamique en Nouvelle-Aquitaine puisque nous sommes la première région de production française. Dès 2000 le Bureau régional interprofessionnel du Lait de Chèvre (BRILAC) qui soutient les signes de qualité, m'a missionnée pour accompagner la profession du Mothais sur feuille (16 producteurs fermiers, 16 producteurs de lait, 16 artisans et 2 laiteries). Il s'agit d'un travail collectif mené avec les Chevriers associant les professionnels, l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), les organismes de recherche-développement, de formation et promotion ainsi que les porteurs de mémoire.

Quelles sont les caractéristiques du Mothais sur feuille ?

Il s'agit d'un fromage de chèvre traditionnel au lait cru, produit dans le Poitou méridional et affiné sur une feuille naturelle de châtaignier.

Il se caractérise par des arômes lactés, levurés, des notes animales et une pâte fondante.

Quelles ont été les étapes et surtout que s'est-il passé en 2023 ?

Les travaux ont commencé au début des années 2000 avec la création du Syndicat de Défense du Mothais sur feuille, la démonstration du rôle de la feuille de châtaignier dans l'affinage du fromage et de son innocuité.

Différentes actions ont fédéré les producteurs : l'étude de la zone et des systèmes d'élevage, la flore du lait et les modalités d'ensemencement en bactéries lactiques, la caractérisation sensorielle du fromage, le partenariat avec le lycée agricole de Melle pour la récolte des feuilles de châtaignier, une étude d'impact économique...

L'orientation prise en 2021 sur la sortie des chèvres en pâturage ou aires de vie extérieures (parcs à proximité des bâtiments) a été déterminante pour l'avancée du dossier.

En novembre 2023, le Comité national des AOP laitières, agro-alimentaires et forestières de l'INAO a approuvé le cahier des charges du Mothais sur feuille.



Interview



Quelles sont les suites pour le Mothais sur feuille ?

La prochaine étape est la procédure nationale d'opposition. Par la suite, nous espérons l'obtention de l'Appellation d'Origine Contrôlée (signe de qualité français) en 2024 qui donne une protection sur le territoire national. Si tout se déroule bien, notre dossier sera transmis par l'INAO à l'Union Européenne pour instruction et obtention de l'Appellation d'Origine Protégée.

Actuellement nous préparons les habilitations des producteurs et élaborons une charte de développement du pâturage, pour encourager la mise en place du pâturage dans les élevages.

Une charte graphique pour les étiquettes de Mothais sur feuille est en cours de création, et une Commission promotion s'est réunie pour l'élaboration d'un plan d'actions sur les événements, les réseaux sociaux, etc.

La Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Deux-Sèvres accompagnent la filière Mothais sur feuille.

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE de la nouvelle PAC

2023 est l'année de la mise en œuvre de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC), marquée par une montée en gamme des exigences environnementales et une nouvelle répartition de sa gestion entre État et Région. L'appui direct tant aux agriculteurs qu'à leurs conseils a été l'axe majeur de l'année.

LES OBJECTIFS

- Permettre aux exploitations de bien appréhender les nouvelles règles de la PAC.
- Accompagner agriculteurs et conseillers au quotidien afin que l'adaptation soit facilitée.

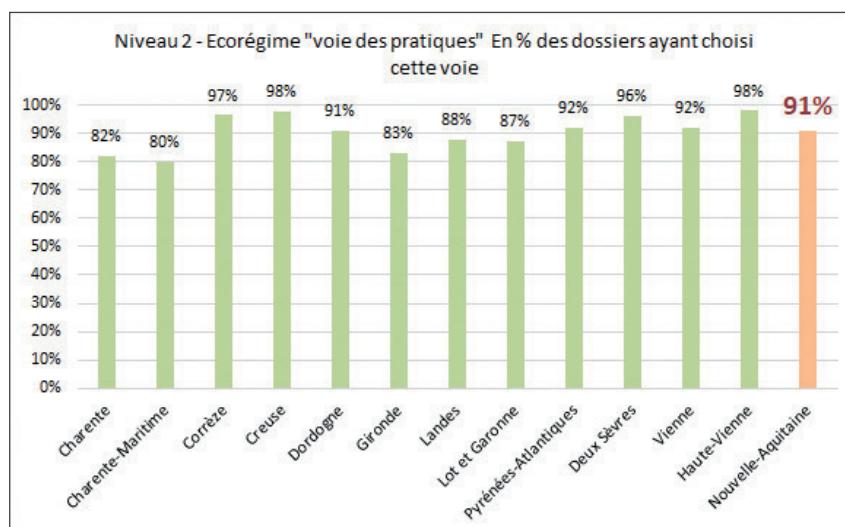
LES REALISATIONS 2023

👉 Rédaction de fiches pour chacune des mesures de la PAC (par type d'aide et/ou nouvelles règles) avec publication dans les guides départementaux.

👉 Intervention auprès de différents publics pour présenter et vulgariser les nouveaux dispositifs.

👉 Diffusion et promotion de toutes les mesures « investissements » du Plan Stratégique Régional de la Région Nouvelle-Aquitaine : organisation du « PCAE Tour » et animation de l'équipe des correspondants PCAE des départements.

👉 Étude des solutions d'évolution des assolements afin de répondre aux exigences de diversification des cultures. Les travaux d'analyse des résultats observés sur l'éco-régime, en Nouvelle-Aquitaine en lien avec les travaux de projection à partir de la typologie INOSYS, ont montré que les exploitants ont relevé le défi du changement.



Près de 200 représentants des organismes de service, accompagnant les exploitants dans leurs investissements, présents au fil du PCAE Tour.

91 % des déclarants PAC ayant opté pour la voie des pratiques ont atteint le niveau supérieur de l'éco-régime

 **Quoi de neuf en 2024**

Analyse des résultats de la mise en œuvre de la nouvelle PAC : montants des aides par hectare et chef d'exploitation selon les différentes orientations de productions et zones géographiques.

Poursuite de l'accompagnement des exploitations et de leurs conseils.

Entame des réflexions autour de la prochaine programmation « Post 2027 ».



CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

De l'eau en quantité et en qualité pour et avec l'agriculture

- Les OUGC accompagnés juridiquement / P.26
- Se défendre sur l'eau et l'irrigation dans le bassin Adour-Garonne / P.27
- Révision du programme d'actions régional nitrates applicable en zones vulnérables / P.28
- Paiement pour services environnementaux en Adour-Garonne / P.29

Une agriculture engagée dans les énergies renouvelables

- Développer l'agrivoltaïsme / P.30
- L'agriphotovoltaïsme au cœur des EGI et des 3RDF / P.31
- Nouvelle dynamique pour MéthaN-Action / P.32

Vers une agriculture autonome en protéines alimentaires

- Structurer les filières légumes secs en Charente et dans les Landes / P.33

Une agriculture biologique sur un territoire engagé

- Pour la stabilité et la pérennité de la filière bio / P.34

Développer l'agritourisme et les circuits courts et de proximité en Nouvelle-Aquitaine Territoires et collectivités

- Une campagne de communication pour les Drive Fermier / P.36
- Journées interrégionales Bienvenue à la ferme / P.37

Développement forestier et agroforestier

- Comité national d'Orientation Valorisation Bois et Territoire / P.38
- VALAVIE, VALORISATION de l'Agroforesterie en Viticulture et Elevage ruminants / P.39

Ruralité, projets de territoire et services aux collectivités

- Mieux accompagner les collectivités / P.40
- Terralto au service des collectivités / P.41





CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

De l'eau en quantité et en qualité pour et avec l'agriculture



LES OUGC ACCOMPAGNÉS juridiquement

En 2023, à l'échelle du territoire français (cf. carte), 32 Organismes Uniques de Gestion Collective de l'eau (OUGC) ont signé une convention de 3 ans avec le cabinet parisien d'avocats VERDIER.

LES OBJECTIFS

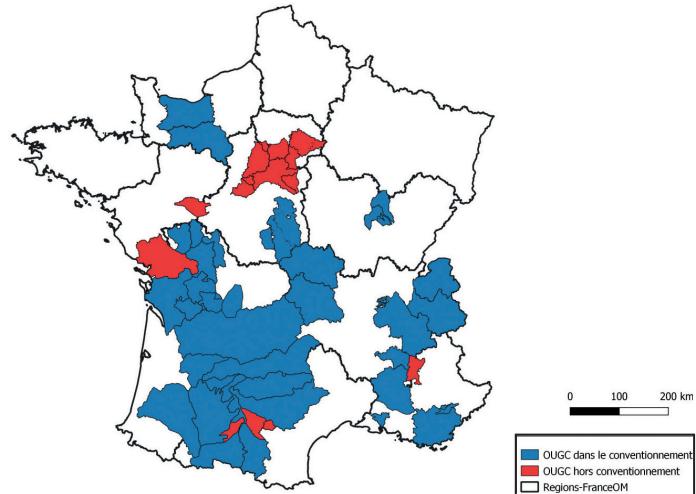
Les conditions générales de la convention ont pour objet la réalisation d'un accompagnement juridique continu sur les missions des Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC) afin de sécuriser les besoins en eau d'irrigation agricole. Cet accompagnement juridique comprend notamment :

- l'information précise des OUGC du cadre réglementaire dans lequel ils évoluent ou interviennent (exemple : modalités de renouvellement des Autorisations uniques pluriannuelles, contenu des règlements intérieur, etc.) afin d'intervenir de manière pertinente dans ce cadre ou pour le faire évoluer.
- la connaissance des missions obligatoires/non obligatoires des OUGC, les missions possibles et les risques contentieux.
- l'expertise juridique des textes en préparation et des jurisprudences concernant les OUGC.
- le conseil des OUGC dans leurs rapports avec l'Administration et leurs autres interlocuteurs (rédaction de notes et de courriers généraux, préparation et assistance à des réunions, etc.)
- la mutualisation des problématiques et le partage des retours d'expériences.

LES REALISATIONS 2023

- Cet accompagnement juridique des OUGC prend la forme :
- d'échanges continus (appels téléphoniques, emails, etc. avec le « chap'Eau » : groupe de travail organisationnel du conventionnement)
 - de réunions ponctuelles en fonction des nécessités (visio, présentiel)
 - de réunions structurelles (plénières, instances décisionnelles, instances organisationnelles)
 - un séminaire annuel en présentiel (ex. : Avignon 2023)
 - d'outils pédagogiques d'analyse et d'information (mise à jour annuelle du Guide juridique des OUGC, élaboration d'une Foire Aux Questions, rédaction d'audios, de notes et de diaporamas sur des sujets d'actualité, etc.)

Pour rappel, les OUGC en convention possèdent divers statuts juridiques ce qui renforce la nature des échanges. On y trouve des Chambres d'agriculture bien sûr mais également des associations d'irrigants Loi 1901, une coopérative de l'eau, un syndicat mixte, un Conseil départemental...



Convention Verdier/Zakine :

70 % des OUGC au niveau français

1 600 millions de m³ autorisés soit 77 % des volumes au niveau national

20 000 préleveurs soit 84% des préleveurs au niveau national

45 000 € de budget annuel pour rémunérer du temps d'avocats et de juristes spécialisés dans le Droit de l'eau

SE DÉFENDRE SUR L'EAU ET L'IRRIGATION dans le bassin Adour-Garonne

En date du 24 mars 2023, un Arrêté d'Orientation de Bassin Adour-Garonne (AOB AG) relatif au renforcement de la coordination des mesures de gestion de la sécheresse a été publié au recueil des actes administratifs de la région Occitanie.

LES OBJECTIFS

Rappelons que l'AOB est le point de départ d'une construction dite « en cascade » du dispositif sécheresse, lui-même conditionnant le contenu des arrêtés-cadre interdépartementaux ou départementaux (ACi/ACd), puis les arrêtés de restriction temporaire des usages de l'eau.

Comme très souvent, l'ensemble des remarques formulées par la profession agricole n'ont pas été prises en compte lors de la consultation du public en amont de la publication de l'AOB Adour-Garonne. Par conséquent et afin de franchir un palier de contestation, syndicats agricoles et Chambres d'agriculture, dont la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, ont décidé, pour des motifs de faits et de droits et considérant que certaines dispositions de l'AOB sont entachées d'illégalité externe et interne, de déposer un recours gracieux dès le mois de mai 2023.

LES REALISATIONS 2023

Par courrier en date du 21 juillet 2023, le préfet de la région Occitanie répondait qu'il entendait modifier l'arrêté contesté sur quelques points mineurs uniquement. Un arrêté préfectoral modificatif a bien été pris en date du 28 juillet 2023 mais avec trop peu d'avancées significatives.

Les mêmes requérants ont alors décidé de déposer le 17 septembre 2023 un recours de plein contentieux motivé pour excès de pouvoir avec possibilité d'interventions volontaires par les Chambres d'agriculture, les organismes uniques de gestion collective de l'eau (OUGC) et les agriculteurs eux-mêmes.

De nombreux griefs de forme et de fond sont portés, notamment :

- la priorité systématique donnée à l'eau potable et aux milieux aquatiques.

- le pouvoir d'intervention donné au préfet de Département dans le cadre des arrêtés de restriction des usages de l'eau qui est trop général et imprécis et qui peut être exercé en dehors de la période d'étiage (du 1er juin au 31 octobre).

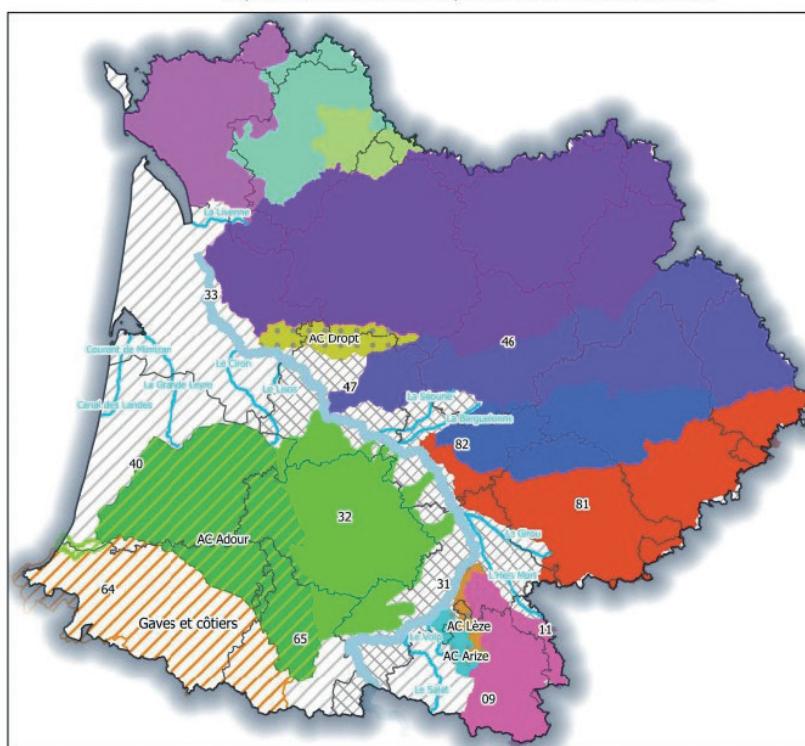
- le niveau d'alerte, les exigences et les nouvelles missions imposées aux OUGC en lien avec les Chambres d'agriculture.

Parallèlement à cette démarche juridique à l'échelle du bassin Adour-Garonne et considérant le dispositif en cascade, des Chambres d'agriculture, des associations d'irrigants se sont unies pour déposer systématiquement des recours contentieux sur les ACi/ACd (9 sous-bassins concernés).

Légende

	Bassin Adour-Garonne
	Arrêtés cadre interdépartementaux existants
	ACI Ariège, Hers Vif (Sauf Lèze)
	ACI Aveyron
	ACI Cogesteau
	ACI Dordogne
	ACI Karst de la Rochefoucauld
	ACI Lot
	ACI Neste et rivières de Gascogne
	ACI Saintonge
	ACI Tarn
	ACI Garonne
	ACI Barguelonne Lemboulas (en cours)
	Arrêtés cadre interdépartementaux à créer ou réviser
	ACI à créer (Préfet référent)
	Extension de l'ACI Adour
	ACI Adour à réviser (intégration Midour-Douze)
	ACI Lèze à réviser
	ACI Arize à réviser
	ACI Dropt à réviser
	Arrêtés cadre départementaux à créer ou réviser
	ACD à créer
	ACD à réviser
	Bassins à besoin de coordination interdépartementale

Objectif de couverture du bassin Adour-Garonne en arrêtés cadres départementaux et interdépartementaux à l'horizon 2023



RÉVISION DU PROGRAMME D'ACTIONS RÉGIONAL

nitrates applicable en zones vulnérables

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive européenne « nitrates », des programmes d’actions régionaux doivent être définis. Nous en sommes à la version 7 dite PAR 7.

Tous les 4 ans les programmes d’actions sont révisés (le PAR 6 date de 2018). La révision se fait à partir d’un arrêté national qui définit le PAN (programme d’actions national) et qui précise les mesures à décliner en région (PAR). En 2021, la révision a démarré mais le cadre national est paru seulement en 2023. Aussi les échanges en région se sont donc uniquement finalisés en 2023. Le territoire concerne les zones vulnérables présentes en Nouvelle-Aquitaine (voir carte).

LES OBJECTIFS

- Définir un programme compatible avec le PAN.
- Assurer une stabilité/continuité des mesures régionales existantes.
- Aboutir à un document qui ne va pas plus loin que les textes réglementaires concernés.

LES REALISATIONS 2023

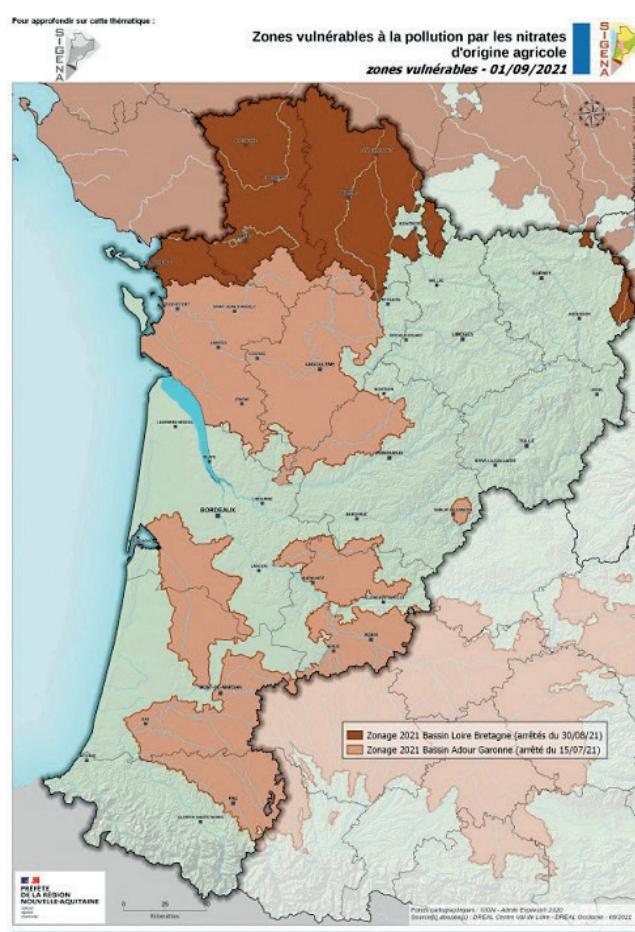
➡ Une phase de concertation a eu lieu, accompagnée de la réalisation de plusieurs groupes techniques. Puis une phase de consultation institutionnelle s'est déroulée fin 2023 (septembre-décembre 2023).

Le réseau des Chambres d’agriculture a participé à ces différentes instances et a fait valoir des avis techniques régulièrement pour que le programme d’action soit réaliste.

 **7** réunions techniques

2 groupes de concertation

1 avis régional soumis au bureau de la Chambre régionale d’agriculture de Nouvelle-Aquitaine




Quoi de neuf en 2024

Une consultation du public devrait avoir lieu début 2024. Un nouveau programme d’actions devrait être mis en place en 2024. La demande professionnelle est que cette application se fasse en début de campagne culturelle (septembre 2024). En parallèle, le GREN (Groupe Régional Expert Nitrates) devra se réunir. En effet, ce groupe a pour objectif de proposer les références techniques nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de certaines mesures du programme d’actions national qui s’applique dans les zones vulnérables aux nitrates d’origine agricole. L’animation est assurée par la DREAL et la DRAAF.

PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX en Adour-Garonne

Dans le cadre expérimental national (plan biodiversité 2018), une opportunité s'est offerte pour l'Agence de l'eau Adour-Garonne de proposer un dispositif nouveau que sont les PSE.

Aussi dès 2019, l'agence a défini un cahier des charges à respecter et choisi des territoires expérimentaux (image ci-contre). En Nouvelle-Aquitaine, 19 territoires étaient ouverts (Parc Naturel Régional Millevaches, Chalosse-Tursan, Ramade...).

LES OBJECTIFS

Proposer un dispositif qui vise la rémunération des services environnementaux existants sur les exploitations agricoles.



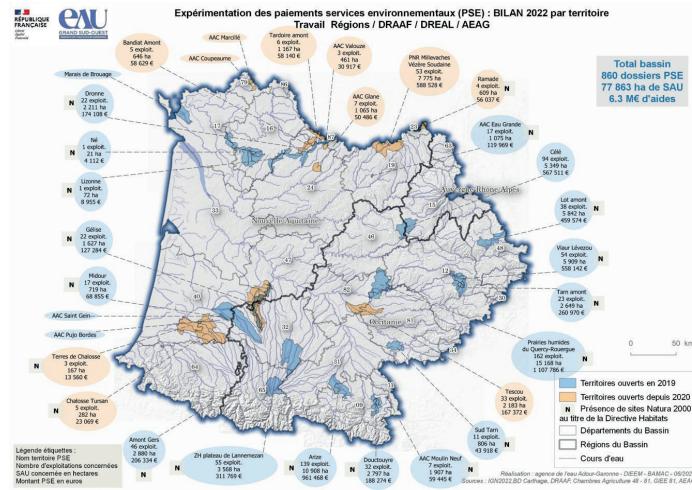
LES REALISATIONS 2023

👉 Suivi de la mise en œuvre de la campagne 2023 via les auditeurs dont ceux du réseau Chambres d'agriculture.

👉 Participation à l'évaluation à froid sur les PSE Adour-Garonne voulue par l'Agence qui va :

- étudier son incitativité auprès des agriculteurs pour maintenir voire améliorer leurs pratiques respectueuses de l'eau, de la biodiversité et des sols
- analyser sa plus-value/autres dispositifs existants
- tirer des enseignements sur la mise en œuvre actuelle
- élaborer des recommandations pour une éventuelle évolution du dispositif.

Pour cela, 6 études de cas territoriales seront réalisées dont 3 territoires sont en Nouvelle-Aquitaine : AAC d'Eau Grande, Dronne et Midour.



Les résultats de la contractualisation 2019-2022 :

184 PSE attribués en Nouvelle-Aquitaine (860 PSE attribués sur le bassin Adour-Garonne) - voir les types de systèmes de production bénéficiaires (image ci-dessous)

1,3 M€ d'aides octroyées à des agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine (6,3 M€ sur le bassin Adour-Garonne)

LE PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

903 bénéficiaires de PSE (2021)	605 éleveurs (SFP/SAU supérieure à 80% et animaux oui)	316 éleveurs herbagers (Prairie Permanente (PP)+parcours/SFP supérieur à 75%)	104 éleveurs herbagers « parcours » (parcours/SFP > 20%)
	289 éleveurs fourragers (PP+parcours/SFP inférieur à 75%)	212 éleveurs herbagers Prairies Permanentes (parcours/SFP < 20%)	42 éleveurs fourragers « parcours » (parcours/SFP > 15%)
	170 polyculteurs éleveurs (SFP/SAU entre 20 et 80% et animaux oui)	138 éleveurs fourragers Prairies Permanentes (PP/SFP > 40%)	138 éleveurs fourragers Prairies Temporaires (PP/SFP < 40%)
	123 polyculteurs éleveurs fourragers	109 éleveurs fourragers Prairies Temporaires (PP/SFP < 40%)	
	47 polyculteurs éleveurs herbagers	47 polyculteurs éleveurs herbagers	
	122 exploitations herbagères sans élevage (SFP/SAU supérieure à 20% et chargement inférieur à 0,2)	63 polyculteurs éleveurs fourragers Prairies Permanentes /Parcours	
	6 cultivateurs (SFP/SAU inférieure à 20%)	60 polyculteurs éleveurs fourragers Prairies Temporaires (PP+parcours/SFP < 40%)	

Quoi de neuf en 2024



Finalisation de l'évaluation à froid (printemps 2024).

Participation à des travaux prospectifs pour définir un ou des nouveaux PSE dans le cadre du 12^{ème} programme de l'Agence.

Environ 20 000 ha concernés par les PSE en Nouvelle-Aquitaine (Environ 78 000 ha de SAU au niveau du bassin Adour-Garonne)



CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

Une agriculture engagée dans les énergies renouvelables



DÉVELOPPER l'agrivoltaïsme

Suite à la promulgation de la loi relative à l'Accélération de la Production des Energies Renouvelables en mars 2023, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a poursuivi sa mission d'animation de la filière agrivoltaïque et a mené de nombreuses actions.

LES OBJECTIFS

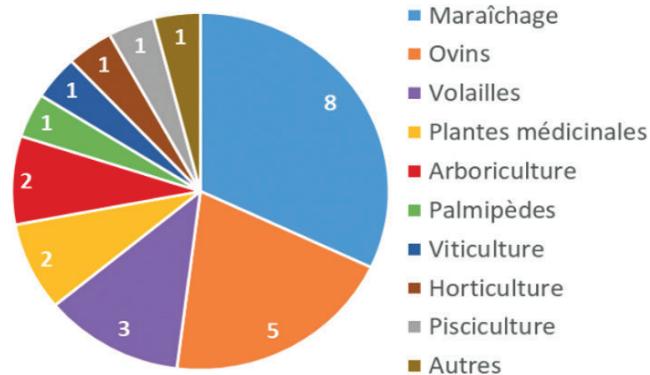
Cette mission d'animation réalisée dans le cadre d'un partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine a pour objectif d'accompagner le déploiement d'installations agrivoltaïques sur les exploitations agricoles de Nouvelle-Aquitaine.

Egalement, des actions ont été menées en lien avec l'Observatoire National de l'Agrivoltaïsme dont les objectifs sont en particulier d'homogénéiser, de collecter et de centraliser les données permettant la création de références techniques et économiques sur les installations agrivoltaïques en fonctionnement.

LES REALISATIONS 2023

➔ Animation de la filière agrivoltaïque :

- Contribution aux réflexions menées sur la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables.
- Participation au comité de sélection des projets dans le cadre de l'appel à projets « Agrivoltaïsme » de la Région.
- Poursuite du recensement des projets agrivoltaïques en Nouvelle-Aquitaine.
- Réalisation de réunions d'informations et d'échanges avec les conseillers du réseau des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.
- Réalisation d'interventions : conférence INES.



1 programme d'animations co-construit avec la Région Nouvelle-Aquitaine

- Organisation de deux événements régionaux : les « Etats Généraux de l'Innovation » et les « Rencontres régionales de la recherche, du développement et de la formation ».

➔ Contribution à la préfiguration de l'Observatoire National de l'Agrivoltaïsme :

L'ADEME, l'INRAE, les Instituts techniques et la profession agricole ont souhaité travailler ensemble autour d'un observatoire national agrivoltaïque. Ainsi, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a participé en 2023 à définir le cahier des charges du futur observatoire.

1 base de données actualisée de suivi de projets agrivoltaïques

2 événements régionaux organisés sur la thématique

Quoi de neuf en 2024

En 2024, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine va poursuivre sa mission d'animation de la filière agrivoltaïque.

L'AGRIPHOTOVOLTAÏSME au cœur des EGI et des 3RDF

Sous l'égide du réseau RAIN, réseau d'acteurs de la recherche, du développement et de l'innovation créé à l'initiative de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, 2 événements forts ont lieu chaque année : les Etats Généraux de l'Innovation (EGI) et les 3RDF (Rencontres Régionales, Recherche, Développement Formation). En 2023, la thématique était l'agriphotovoltaïsme.

LES OBJECTIFS

Organisés sur un format court dans le cadre du Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, les EGI ont pour objectif de donner à un public cible très large, agriculteurs, techniciens, pouvoirs publics, étudiants mais aussi grand public, la vision d'un sujet d'innovation en agriculture. Faisant écho aux EGI, les 3RDF sont quant à elles organisées sur une journée entière dans un établissement d'enseignement agricole. Elles permettent d'approfondir des points précis, scientifiques et techniques.

LES REALISATIONS 2023

👉 Les **EGI** ont eu lieu le 16 mai 2023 en présentiel au Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine.

👉 Les **3RDF** ont eu lieu le 7 décembre 2023 au lycée agricole Xavier Bernard-Venours (86), simultanément en présentiel et en distanciel.

👉 L'**agriphotovoltaïsme**, sujet d'actualité a forts enjeux, a été abordé sous tous les angles : historique, juridique, technique, économique, social, sociétal et environnemental, en axant sur le contexte régional.

Lors des 3RDF, plusieurs chercheurs ont pu présenter plus précisément les avancées de la recherche sur l'impact des panneaux photovoltaïques sur le microclimat, la plante et sa production selon les filières. Sur les 2 événements, une place importante a été laissée pour des retours d'expériences de sites d'exploitations locaux.

👉 Les événements sont accessibles en replay sur AgriWebTV : <https://agriwebtv/>



3RDF :

13 intervenants

100 personnes
en présentiel

50 personnes
en distanciel

Replay 3RDF :
493 vues

EGI : 9e édition

11 intervenants

100 personnes

Replay EGI : 220 vues

**Quoi
de neuf
en 2024**



En 2024, EGI et 3RDF seront consacrés à la place de l'agriculture dans la société.



NOUVELLE DYNAMIQUE pour MéthaN-Action

Depuis juillet 2023, une nouvelle dynamique a été amorcée avec l'arrivée des deux animatrices régionales (Chambre régionale d'agriculture et Fédération régionale des CUMA) pour animer le dispositif MéthaN-Action.

LES OBJECTIFS

Donner un nouveau souffle et renforcer l'émergence des projets de méthanisation agricole sur la région Nouvelle-Aquitaine

LES REALISATIONS 2023

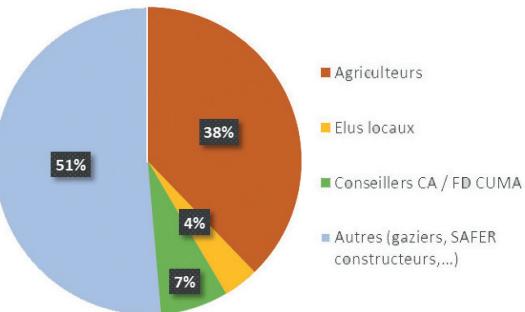
- ➡ Des réunions d'équipes entre les animatrices et les conseillers dans les Chambres départementales d'agriculture pour fédérer et motiver autour du dispositif MéthaN-Action.
- ➡ Un événement régional, la Semaine de la Méthanisation en Nouvelle Aquitaine, organisé par toute l'équipe avec une proposition de visite d'unité de méthanisation sur les 12 départements de la Région.



 **300 participants à la Semaine de la Méthanisation**

dont **120 agriculteurs et une quinzaine d'élus locaux**

Participation aux visites dans le cadre de la semaine de la méthanisation de Nouvelle-Aquitaine



Quoi de neuf en 2024 

Poursuite du travail sur la même lancée avec l'arrivée d'un nouveau conseiller énergie dans l'équipe.

Travail et proposition de fiches techniques profils types pour accompagner à l'émergence et apporter des réponses aux freins rencontrés.

Capitalisation de retour d'expériences positives.

Une nouvelle Semaine de la Méthanisation va être organisée en fin d'année.





CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

Vers une agriculture autonome en protéines alimentaires



STRUCTURER LES FILIÈRES légumes secs en Charente et dans les Landes

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine a conduit le projet Inter'Leg pour une première année de travail sur deux territoires pilotes : les Landes et la Charente. Avec les deux Chambres d'agriculture départementales, la Coopérative de Mansle et Maïsadour, une démarche de structuration de filières de légumes secs a été mise en œuvre.

LES OBJECTIFS

Les objectifs de cette première année étaient les suivants :

- Crée un groupe pilote qui construira la structuration de filière à moyen terme.
- Définir de manière collective les étapes à mettre en place pour répondre aux besoins des différents maillons de la filière.
- Tester la production d'une ou plusieurs espèces de légumineuses complémentaires entre ces deux territoires et susciter l'intérêt de laval, notamment en faisant un focus sur la restauration collective.



LES REALISATIONS 2023

- ➡ Enquêtes auprès d'une dizaine d'acteurs de la filière, amont et aval, dans les deux départements.
- ➡ Journée de filière le 22 mars 2023, au cours de laquelle 4 ateliers thématiques ont été organisés pour co-construire un plan d'actions pour les axes suivants : production, commercialisation, valorisation, pédagogie.
- ➡ Mise en culture et suivi de tests en lentilles et pois chiches en Charente et haricots secs dans les Landes
- ➡ Journée en Charente, qui a permis aux participants d'assister à une table ronde filière, de visiter une parcelle de lentilles et une coopérative, puis de participer à des rencontres BtoB
- ➡ Journée dans les Landes, avec une table ronde filière.
- ➡ Construction des 3 prochaines années du projet, à déposer début 2024.



42 participants
à la journée filière
de co-construction
le 22 mars 2023

**Quoi
de neuf
en 2024**



Lancement du projet Inter'Leg « en fonctionnement » pour 3 ans, sous réserve de validation du projet par les financeurs.



CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

Une agriculture biologique sur un territoire engagé



POUR LA STABILITÉ ET LA PÉRENNITÉ de la filière bio

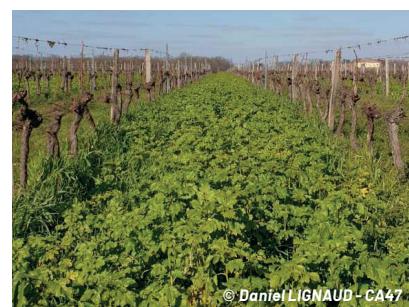
Après plusieurs années de fort développement, la priorité est maintenant d'accompagner les agriculteurs pour assurer la pérennité de leur système et la stabilité des filières. En Nouvelle-Aquitaine en 2023, 9 000 exploitations, 14 % des exploitations agricoles et près de 10 % de la SAU de la région sont engagées en bio (source Agence bio/OC).

LES REALISATIONS 2023

➡ Le 15 décembre 2023, signature du nouveau Pacte d'ambition régionale pour l'agriculture biologique 2023-2027 par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Bio Nouvelle-Aquitaine, Vignerons bio Nouvelle-Aquitaine, Interbio, la coopération agricole, Région Nouvelle-Aquitaine, Etat, Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne.

> Lien vers le Pacte bio :
<https://www.calameo.com/read/0060092716e2d02998d78?page=1>

➡ Adoption d'une motion dédiée au soutien de l'agriculture biologique, le 5 avril 2023, par le Bureau de la Chambre régionale d'agriculture. Il a été convenu que les agriculteurs engagés en AB soient accompagnés urgentement, à la hauteur des enjeux et de la crise pour compenser les pertes conjoncturelles, notamment engendrées par le déclassement d'une partie des volumes produits, pour assurer la pérennité des exploitations agricoles et pour stabiliser les filières (aide d'urgence conjoncturelle).



© Daniel LIGNAUD - CA47



➡ Comité régional d'orientation bio du 1er décembre 2023 sur le thème de la transition agro-écologique et la résilience des systèmes en bio.

Cette journée a réuni 110 personnes, représentant les acteurs de la recherche et du développement et des opérateurs économiques, à Angoulême. 18 élèves (terminale STAV et 2 BTSA Eau du LEGTA Georges Desclaude de Saintes (17) étaient également présents.



© Gaëlle REYNOU - CA24

➡ Journée régionale des conseillers bio des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, le 24 janvier 2023 à Angoulême en présence de 54 participants.

➡ 6 newsletters régionales.

➡ 3 numéros de la Revue technique ProFilBio.

> Lien vers les revues : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filières-et-territoires/agriculture-biologique/publications-bio/profilbio/adobe.com/view/854b2fc7-1de3-4278-bc87-27ccbfc5f3ab>

► Refonte de la plaquette bio des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

> Lien vers la plaquette : <https://indd.adobe.com/view/854b2fc7-1de3-4278-bc87-27cbbfc5f3ab>

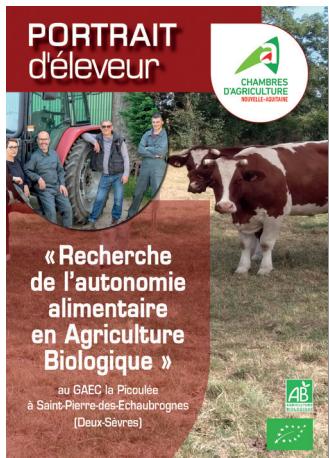


► 14 bulletins techniques bio en 2023 : élevage herbivore bio, maraîchage/légumes bio, grandes cultures bio.

> Lien vers les bulletins: <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filières-et-territoires/agriculture-biologique/publications-bio/elevage-herbivore/sommaires-des-bulletins-techniques>

► Portrait d'éleveur : autonomie alimentaire et progrès génétique en mars 2023, soit le 3ème portrait de la collection.

> Lien vers le portrait : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/portrait-deleveur-autonomie-alimentaire-et-progres-genetique/>



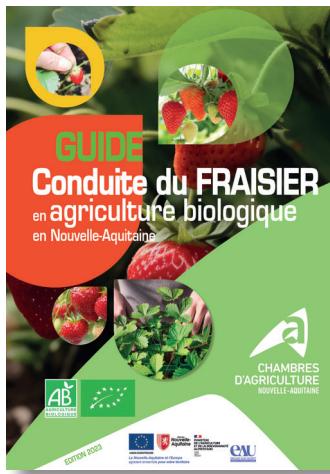
► Observatoire de l'agriculture biologique (ORAB).

> Lien vers le document : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/observatoire-regional-de-lagriculture-biologique-en-nouvelle-aquitaine-chiffres-2022-et-tendances/>

► Note sur les installations en bio en Nouvelle-Aquitaine.

> Lien vers la note : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/analyse-des-installations-en-agriculture-biologique-2022/>

► Petits fruits rouges bio : conduite du fraisier en AB en Nouvelle-Aquitaine en mai 2023.



Quoi de neuf en 2024



Revue ProFilBio : lancement d'une enquête lectorat auprès des 3 500 abonnés.

Journée régionale des conseillers bio des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine le 23 janvier.

De nouveaux guides techniques bio à paraître (poules pondeuses, pommes, châtaignes, apiculture...)



60 conseillers des Chambres d'agriculture mobilisés au service des porteurs de projet bio et des agriculteurs bio, en conversion ou en réflexion

6 animateurs techniques régionaux (par production)

12 animateurs en département

3 référents régionaux sur la réglementation bio et les aides dédiées à la bio

QUELQUES CHIFFRES sur les installations en bio

(Source des données du réseau des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine - Observatoire régional Installation et transmission- chiffres-clés 2022)

- Sur les **793 DJA passées en CDOA, 226 sont en AB**, soit 28,5 %.
- C'est en **Dordogne et en Lot-et-Garonne** que la part des installations en AB avec DJA est la plus importante (respectivement 56 % et 49 %).
- **6 installations sur 10** en AB avec DJA concernent une **production végétale**.
- **1 installation sur 3** en AB avec DJA est réalisée en **maraîchage** (production présente dans tous les départements).
- **En moyenne 22 %** des installations bénéficiant du prêt d'honneur se réalisent en AB. 1 installation sur 2 en AB avec prêt d'honneur réalisée en production maraîchère.



CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

Développer l'agritourisme et les circuits courts et de proximité en Nouvelle-Aquitaine



UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION pour les Drive Fermier

Lors d'un atelier de travail, les conseillers en charge des Drive fermiers ont décidé de proposer une campagne de communication pour relancer l'activité morne des Drive au début de l'année 2023.

LES OBJECTIFS

Les constats :

- Les Drive Fermiers sont en grandes difficultés (baisse du nombre de commandes notamment) avec de vraies interrogations quant à leur pérennité à court terme.
- Les producteurs sont consommateurs d'actions collectives, mais se désengagent à la première difficulté.
- Les clients qui ont perdu la connaissance des Drive Fermiers et de leur fonctionnement suite à la multiplication d'initiatives.

Des points positifs ont cependant été relevés :

- Le Drive est un bon outil pour développer d'autres activités : buffets, colis, plateforme logistique par exemple.
- Les clients qui sont toujours satisfaits. Les enquêtes de satisfaction 2022 sont bonnes.
- Il faut donc communiquer sur les prix, montrer que l'on n'est pas plus cher qu'ailleurs et que les prix sont justes.
- Il faut aussi mettre en évidence les produits d'appel, et de saison.
- Enfin, il s'agit de rappeler le fonctionnement des Drive et notamment la partie pratique de l'utilisation d'un Drive.

LES REALISATIONS 2023

► Une campagne de communication complète a été créée : affiches, bandeaux mail, supports pour réseaux sociaux...



4 départements ont participé à l'opération en Nouvelle-Aquitaine



JOURNÉES INTERRÉGIONALES

Bienvenue à la ferme

Les Rencontres interrégionales Bienvenue à la ferme, co-organisées avec la Chambre régionale d'Occitanie, se sont tenues les 9 et 10 novembre 2023.
2 jours d'échanges, de partages d'expériences, d'ateliers et de propositions d'actions dans le Gers, sur le site de la Chambre d'agriculture, au Domaine de Mons en Armagnac.



LES OBJECTIFS

Ces journées se veulent fédératrices pour le réseau Bienvenue à la ferme et les Chambres d'agriculture. L'objectif est de favoriser les échanges de pratiques, d'actions, de fonctionnement. C'est aussi de proposer des actions collectives permettant au réseau de s'accroître.

LES REALISATIONS 2023

👉 La première journée était dédiée à l'organisation des fonctionnements régionaux, la définition des profils types d'adhérents Bienvenue à la ferme et du potentiel à renouveler dans les années à venir. Puis les conseillers ont travaillé en sous-groupes pour proposer des actions pépites sur 3 thématiques :

- quels services je propose en face de ma cotisation pour que la marque soit attractive ?
- comment recruter de nouveaux adhérents, comment parler à la nouvelle génération, où la capter ?
- comment faire vivre le groupe au quotidien rendant les agriculteurs concernés et impliqués ?

👉 La deuxième journée était consacrée à l'offre agritouristique. Une intervenante a présenté les innovations de consommation touristique. Puis des ateliers ont été menés pour proposer également des actions touristique à mettre en place dans les départements.

 **20 conseillers** ont participé à ces rencontres et **16 départements** étaient représentés





CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

Développement forestier et agroforestier



COMITÉ NATIONAL D'ORIENTATION Valorisation Bois et Territoire

Le 16 mai 2023, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a accueilli les représentants du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, les élus des Chambres d'agriculture, du CRPF, de l'ONF, des Communes forestières et de Fransylva, tous membres du comité national Valorisation Bois et Territoire. Ils se sont retrouvés en Gironde pour valider les comptes rendus des services communs Valorisation Bois et Territoire de Chambres d'agriculture France mais également pour observer sur le terrain, les actions entreprises par la Chambre d'agriculture de la Gironde et ses partenaires, sur le site incendié de Landiras en 2022.

LES OBJECTIFS

- Délocaliser pour la première fois le Comité national VBT qui se réunit une fois par an, par habitude à Paris.
- Valider le bilan d'activités national technique et financier 2023 des Chambres d'agriculture.
- Emmener les élus sur le site du feu de forêt de 2022 à Landiras.

LES REALISATIONS 2023

👉 Accueil du Comité national Valorisation Bois et Territoire le 16 mai 2023. Visite terrain des sites incendiés de Landiras 2022 :

- Site 1 : Recalibrage d'une piste DFCI. Exemple d'un décapage au bulldozer des abords d'une route et d'une piste DFCI pour retrouver les 8 à 12 m de bande roulante initiale. Ce décapage de la matière organique pour retrouver le substrat minéral original permet de stopper les feux courants.
- Site 2 : Ligne de feu et piège à scolyte. Une ligne de feu consiste à décapeter au bulldozer la jonction entre la zone brûlée et la zone indemne. En plus de contenir le feu dans la zone déjà incendiée, cela permet aux pompiers d'intervenir plus vite et au plus près des reprises de feu. Un piège à scolyte permet de suivre la dynamique des populations de scolytes durant la période à risque. Ils ont été installés autour des 3 méga-feux de Gironde.
- Site 3 : Zone d'appui utilisée et risques sanitaires. Description et présentation de la réalisation d'une zone d'appui qui a été utilisée pour arrêter le feu. Visite d'un peuplement forestier présentant un risque sanitaire durant l'été 2023.
- Site 4 : Dernière zone d'appui créée différemment. Description d'une zone d'appui créée de manière à ce qu'il soit possible d'utiliser la technique du contre-feu en cas de besoin.



20 participants

1^{ère} délocalisation
du Comité VBT

Budget national services
VBT : 5 061 345 €

Budget Service VBT
Nouvelle-Aquitaine :
854 000 €

**Quoi
de neuf
en 2024**



Les Service Valorisation Bois et Territoire des Chambres d'agriculture ont des programmes écrits pour une durée de 7 ans de 2018 à 2024. 2024 constituera une année décisive pour la prochaine programmation 2025-2031.

VALAVIE, VALorisation de l'Agroforesterie en VIticulture et Elevage ruminants

En 2023, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a été lauréate du projet CasDAR démultiplication VALAVIE avec 36 autres partenaires évoluant dans le domaine de l'agroforesterie pour une durée de 3 ans et demi.

LES OBJECTIFS

L'objectif du projet est de faire le lien entre ce qui est connu de manière théorique et de transformer les connaissances en modalités pratiques pour les agriculteurs, sur l'agroforesterie en système ruminant et viticole.

Il va permettre de s'approprier et de transférer des outils et méthodes approuvées par différents projets de recherche et partenaires dans le domaine de l'agroforesterie pour convaincre et montrer par des actions de démonstration aux éleveurs et viticulteurs les bénéfices climatiques, carbone, biodiversité, social et organisation, bien-être animal des systèmes agroforestiers, dans le but de les mettre en place et de les gérer.

Il s'adresse d'une part aux conseillers des deux filières et d'autre part aux éleveurs et viticulteurs via des actions de démonstration et de diffusion d'information (webinaires, rallyes agroforestiers, informations techniques disponibles en ligne, Foire aux Questions...). Ce projet a également pour ambition de créer des interfaces avec les chaînes de valorisation territoriales des produits agroforestiers : bois, fruits, matériaux biosourcés.

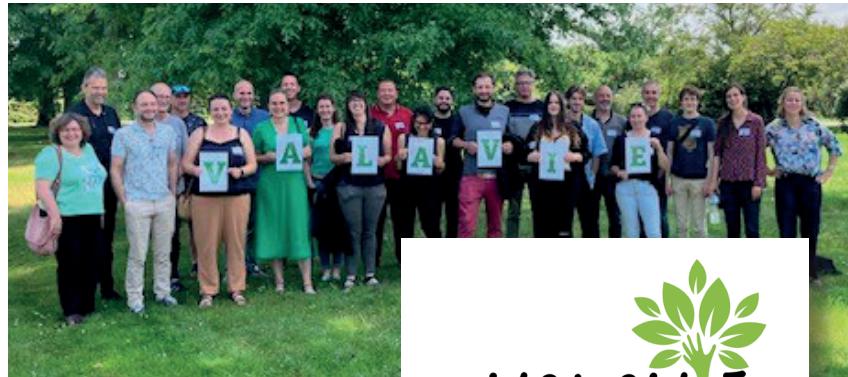


4 régions impliquées :

Nouvelle Aquitaine,
Centre-Val-de-Loire,
Occitanie et
Auvergne-Rhône-Alpes

14 structures engagées

37 départements concernés



LES REALISATIONS 2023

👉 Le séminaire technique de lancement a eu lieu le 31 mai 2023 au lycée Etienne Restat de Sainte-Livrade-sur-Lot en présence de tous les partenaires afin de faire connaissance et de clarifier les actions et le mode de fonctionnement du groupe. Les actions « viticulture » sont co-pilotées par les Chambres d'agriculture de Gironde et de Charente-Maritime-Deux-Sèvres et les actions « ruminants » par les Chambres d'agriculture de la Charente et de la Corrèze.

L'année 2023, a permis au groupe d'affiner le plan d'actions et de préparer les actions concrètes qui seront mises en œuvre à partir du premier semestre 2024.

31 fermes pratiquant l'agroforesterie (filière viticole ou élevage) ont été identifiées et qualifiées afin d'être les supports de fermes de vitrines, de fiches témoignage ou encore de présentations lors de webinaires.



Quoi de neuf en 2024



2 premiers webinaires sont prévus :

- "Les arbres comment s'en faire un allié face au changement climatique en viticulture", le 15 février 2024 de 13 h 00 à 14 h 00.
- "L'agroforesterie une ressource fourragère pour l'élevage" le 21 mars 2024

Le comité de pilotage se réunira le 6 juin 2024.



CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

Ruralité, projets de territoire et services aux collectivités



MIEUX ACCOMPAGNER les collectivités

Un réseau d'échange interne des animateurs « développement local » des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a été mis en place en 2023.

LES OBJECTIFS

L'objectif de ce groupe est d'échanger afin d'accompagner au mieux les collectivités et que les Chambres d'agriculture restent leurs partenaires incontournables.

LES REALISATIONS 2023

👉 Dans un premier temps, un annuaire des animateurs travaillant en lien avec les collectivités territoriales a été créé. Un questionnaire a été diffusé aux membres de ce groupe pour définir leurs attentes. Suite à cette enquête, les participants ont exprimé le souhait d'échanger via des webinaires ou réunions en ligne pour favoriser un maximum les interactions.

👉 Des thématiques prioritaires ont été également identifiées comme : valoriser nos expertises auprès des collectivités, collaborer avec elles en matière d'énergie renouvelable, travailler étroitement sur le thème de la gestion du foncier, ou encore communiquer pour rapprocher les citoyens des agriculteurs.

👉 Le groupe s'est réuni 2 fois en 2023 et 2 webinaires thématiques ont eu lieu à la fin de l'année :

- le 12 octobre : comment fait-on pour faire valoir nos expertises auprès des collectivités ?
- le 14 novembre : agrivoltaïsme et photovoltaïsme, développement sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine

👉 **73 animateurs**
« développement local » recensés.

👉 **2 webinaires**
organisés



Quoi de neuf en 2024

En 2024, le groupe envisage de travailler sur la mise à jour d'une boîte à outils métier et de continuer les échanges via des réunions en ligne sur les thèmes du foncier et de la communication vers les citoyens.

TERRALTO au service des collectivités

Pour la troisième année consécutive la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a proposé un stand régional aux 8^{èmes} Rencontres de la Restauration Collective portées par Interbio Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA).

LES OBJECTIFS

Faire connaître les missions des Chambres d'agriculture sur l'accompagnement aux collectivités.

LES REALISATIONS 2023

👉 Les Rencontres de la Restauration Collective se sont déroulées le 18 octobre dernier à Saint-Junien en Haute-Vienne. Un salon des fournisseurs et des institutionnels, ainsi que des conférences et ateliers ont constitué le programme de cette journée.

👉 La marque Terralto est fortement développée par le réseau régional des conseillers circuits courts des Chambres d'agriculture et a été mise à l'honneur lors de cet événement. 3 plaquettes régionales existent aujourd'hui :

- l'une favorisant la relocalisation de l'alimentation,
- une deuxième sur l'approvisionnement en restauration collective,
- une dernière sur la mise en place des Marchés des Producteurs de Pays.



 **109 visiteurs** **63 exposants**

3 plaquettes régionales
Terralto

Quoi de neuf en 2024



En 2024, la participation de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine aux Rencontres de la Restauration collective sera maintenue et deux nouvelles plaquettes viendront compléter l'offre de services aux collectivités :

- une sur l'accompagnement des Chambres d'agriculture dans les PAT
- l'autre sur les fermes pédagogiques pour l'accueil des centres de loisirs.





FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC SALONS

- **L'agriculture expliquée au grand public / P.43**
- **Des salons agricoles de référence ! / P.44**





FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC



L'AGRICULTURE expliquée au grand public

Le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine 2023 s'est tenu du 13 au 21 mai au Parc des Expositions dans le cadre de la Foire Internationale de Bordeaux.

LES OBJECTIFS

Le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine s'adresse à la fois à un public professionnel lors des Concours de races bovines et Concours ovins, mais également au grand public au travers d'une offre pédagogique, ludique et conviviale.

400 bovins
en concours

100 chevaux **100** ovins

200 000
visiteurs

**Quoi
de neuf
en 2024?**

Le Salon de l'Agriculture se tiendra
du 18 au 26 mai 2024.

LES REALISATIONS 2023

► Aquitanima

- 4 races en concours durant 9 jours avec 64 Bazadaises, 82 Blondes d'Aquitaine, 100 Prim'Holstein, 112 Limousines
- des ventes aux enchères
- la présence d'une sélection d'animaux sur l'espace « Pas d'Elevage sans Amour » de races Bazadaise, Prim'Holstein, Blonde d'Aquitaine, Limousine, Jersiaise, Charolaise.
- 80 délégations accueillies dans le cadre de circuits techniques dédiés aux races bovines Blonde d'Aquitaine, Limousine, Bazadaise, caprines et équines
- 2 journées ovines mettant en valeur la région Nouvelle-Aquitaine en accueillant les productions viandes et lait mais aussi plus d'une centaine de moutons issus de 18 races différentes produites en Nouvelle-Aquitaine

► Equitaine

- plus d'une centaine de chevaux
- le retour du Horse-Ball
- découverte du hunter, de la voltige, de l'équitation de travail, du tir à l'arc à cheval...

► AGORAGRI

Espace de communication sur les métiers et les pratiques agricoles, AGORAGRI est un lieu d'échanges, de dialogue sociétal, un espace ludique dédié au grand public. Il est distribué en 5 pôles :

- Pôle végétal : maraîchage/horticulture/semences/abeilles et biodiversité
- Pôle Animal : interprofessions viandes et lait
- Pôle Territoire : pêche, chasse, champignons, énergies renouvelables
- Pôle Métiers : orientation, formation, emplois, reconversion
- Innov'Show : démonstrations et baptêmes de conduite de matériels agricoles innovants

► L'espace Gastronomie et Comptoir des vins

- Piloté par l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine, l'espace Gastronomie & Comptoir des Vins valorise la richesse et la variété des produits de la région. Son parcours thématique, informatif et gourmand propose des ateliers et des animations répartis sur ses 3 pôles : Cuisine, Boucherie, Comptoir des Vins qui propose une sélection de vins médaillés au Concours Bordeaux-Vins d'Aquitaine

- Le Marché des Producteurs de Nouvelle-Aquitaine rassemble une quinzaine de producteurs des différents départements de la région avec leurs spécialités à consommer sur place ou à emporter.

Concours Bordeaux-Vins d'Aquitaine

La 67^{ème} édition du Concours de Bordeaux-Vins d'Aquitaine, porté par le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et organisé par la Chambre d'Agriculture de la Gironde, s'est tenu samedi 15 avril au Palais des Congrès de Bordeaux. **Près de 2 800 vins étaient en compétition.** Seuls les professionnels de la vigne et du vin (oenologues, négociants, courtiers ou encore sommeliers, cavistes et maîtres de chais) et les amateurs confirmés, membres de clubs de dégustation, peuvent participer à la dégustation.



DES SALONS AGRICOLES de référence !

La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine est présente et financièrement et par sa participation, aux côtés des événements agricoles organisés dans la région. Zoom sur 3 salons en pleine expansion !

► Tech-Châtaigne 2023

La 6^{ème} édition du Salon technique Tech-Châtaigne s'est déroulée le samedi 7 octobre 2023 au lieu-dit « Le Cabaret » à Saint-Yrieix-La-Perche en Haute-Vienne.

Tech-Châtaigne est devenu une référence pour tous les producteurs de marrons et châtaignes du sud-ouest de la France. Il a ainsi obtenu cette année la qualification de Salon régional de la Châtaigne.

A la fois destiné aux professionnels mais aussi au grand public, en 2023, il a rassemblé environ 900 visiteurs. Le Salon a une nouvelle fois mis en avant le châtaigner de la plantation à la valorisation du bois, les équipements de récoltes et les produits.

Un espace mini-conférences a accueilli 5 conférences techniques. Une vingtaine d'exposants de matériels a présenté une grande diversité d'équipements et plusieurs démonstrations ont eu lieu tout au long de la journée. Des ateliers techniques et un espace bois étaient également proposés. Enfin la convivialité était de rigueur avec un marché de producteurs et d'artisans et une offre restauration valorisant la châtaigne !

► Tech-Ovins

Tech-Ovins, le Salon International du Mouton, s'est tenu les 6 et 7 septembre à Bellac en Haute-Vienne.



Tech-Ovins propose 9 espaces intitulés : Avenir, Chiens de Troupeau, de l'Herbe au Revenu, Lait, Viande, Génétique et Races, Travail (animations autour de solutions permettant de faciliter le travail des éleveurs), Village connecté (dédié aux nouvelles technologies), Laine et Tonte.

Le concours Berger Futé s'adresse aux éleveurs qui ont mise en place des pratiques et outils astucieux sur leur exploitation.

Le concours de l'Innovation a permis de promouvoir les innovations développées pour la production ovine par les exposants du salon Tech-Ovin. Enfin un concours de selfies ouvert à tous, a permis de créer le buzz autour de la filière ovine !

Tech-Ovin permettait également au public d'assister à des démonstrations de tonte, des animations autour de la laine et de découvrir les principales races de moutons. Enfin, un large programme de conférences techniques s'est déroulé durant les deux jours du Salon.



► Capr'Inov

Capr'Inov, 1^{er} salon international caprin, s'est déroulé les 22 et 23 novembre à Niort avec une édition qui a fait la part belle à l'installation et à l'accueil des délégations étrangères.

Plus de 27 nationalités étaient présentes pour 4 journées de visites techniques et rendez-vous d'affaires. La veille du salon, les circuits de visites ont rencontré un franc succès en accueillant plus de 700 visiteurs dans des exploitations, entreprises et instituts de recherche. Au total, ce sont près de 8 000 visiteurs qui ont arpente cette année les trois halls de Capr'Inov. Parmi eux plus de 1 000 jeunes des établissements d'enseignement scolaire agricole venus de toute la France.

Plusieurs espaces thématiques (Capr'I Traite, #EleveurCaprinDemain, Capr'I Tech, conférences...) ont accueilli les visiteurs pour des animations... Ils ont permis aux visiteurs de découvrir les innovations de la filière, d'échanger avec des experts sur la génétique, leurs projets d'installation, l'aménagement de bâtiments, d'ateliers caprins, de fromagerie. Les 34 conférences organisées ont été suivies par plus de 650 participants. Les concours internationaux de fromages et produits laitiers de chèvre et de produits transformés de viande caprine ont récompensé de nombreux produits parmi les 226 présentés par plus de 50 participants. Les dates du prochain salon sont d'ores et déjà fixées aux 26 et 27 novembre 2025.





S'ENGAGER ET FAIRE RÉSEAU

UN RÉSEAU PLUS EFFICIENT ET AGILE

- **L'innovation au service du recrutement / P.46**
- **A la rencontre de candidats à Capr'Inov / P.47**





S'ENGAGER ET FAIRE RÉSEAU

UN RÉSEAU PLUS EFFICIENT ET AGILE



L'INNOVATION au service du recrutement

La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine développe son attractivité, sa marque employeur et valorise ses métiers et projets en renforçant sa présence sur les réseaux sociaux, sur les salons agricoles, forums emplois et rendez-vous emploi. Elle développe également les liens avec de nouveaux partenaires tels qu'écoles d'ingénieurs et universités.

LES REALISATIONS 2023

👉 Depuis 2022, le Service Ressources Humaines régional et les équipes de direction des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine s'attèlent à :

- développer et innover en termes de supports, trames et contenus d'offres d'emploi, visuels plus attractifs (kakemono « on recrute », QR Code...)
- créer et faire vivre une page LinkedIn spécialement dédiée aux offres d'emploi des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine
- développer de nouveaux partenariats (Apecita, réseau REANA, écoles, lycées...) et multiplier les rencontres avec des étudiants et chercheurs d'emplois
- accueillir des alternants (stagiaires et apprentis) pour leur faire découvrir les Chambres d'agriculture, les métiers et les projets innovants
- participer à des salons agricoles ou forum d'emplois dans la région Nouvelle-Aquitaine.



Turn over dans les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine :

13,52 % hors départs à la retraite (15,78 % : tous départs confondus)



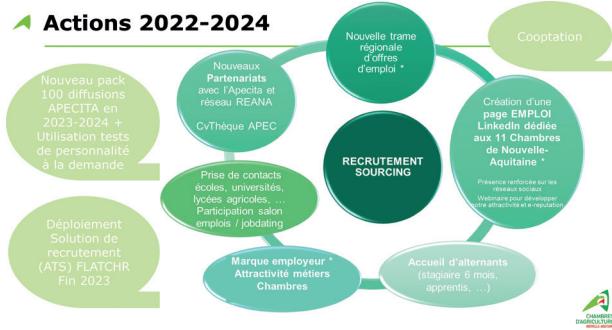
Nombre de recrutements dans 11 Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine (période 2019-2023) :

175 recrutements par an en moyenne dont conseillers/ chargés de mission (75 % des offres d'emplois diffusées) : métiers du conseil, de l'innovation, de la recherche et du développement, de la formation, contrôle technique et analyses...



Page LinkedIn des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine :

- **750 abonnés** à la page (dont 450 nouveaux abonnés en 2023)
- **2 800 vues** sur la page en 2023
- **7 191 impressions** de posts en 2023
- **+ de 200** republications



Quoi de neuf en 2024

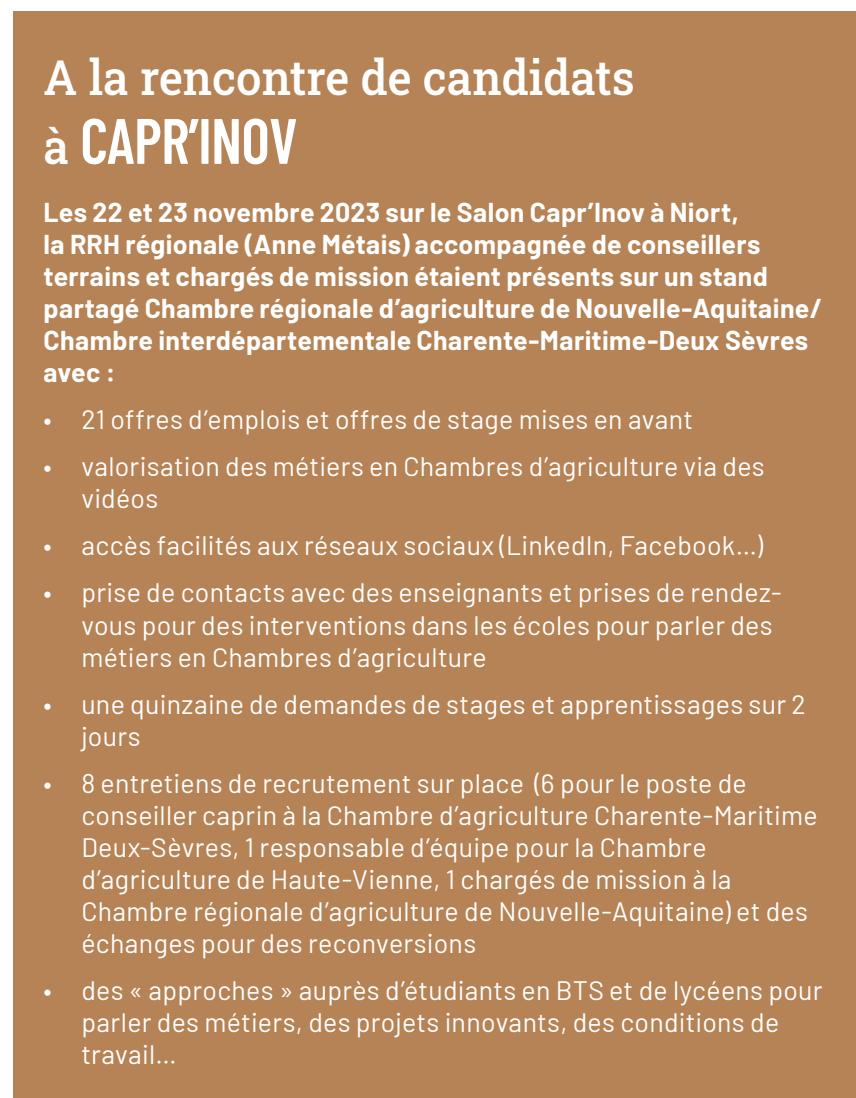
Participer à des salons agricoles ou forum d'emplois dans la région Nouvelle-Aquitaine : Agro'n Job (Bordeaux Science Agro) le 7 février 2024, Salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine en mai 2024...

Valoriser les métiers et développer l'attractivité : des métiers innovants, en mouvement, en interaction et ouverts à une grande diversité de profils existent au sein du réseau des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

Déployer une solution de recrutement pour gagner en efficacité et en rapidité pour contacter les candidats et développer une CV-Thèque.

Poursuivre le développement des partenariats avec les acteurs de l'emploi, les écoles et des universités...

Poursuivre le sourcing.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

BILAN DE CAMPAGNE 2023

Contacts

Siège : Site Limoges
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES CEDEX 2
Tél : 05 55 10 37 90

Site Bordeaux
Cité mondiale - CS 91251
33075 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 01 33 33

Site Mignaloux-Beauvoir
Agropole - CS 45002
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Tél : 05 49 44 74 74



Des actions menées avec la participation financière de :

